

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1858 - 12 mars 2004 - prix : 1 €

**Pour
protester
utile
il faut
protester
fort
VOTONS
LO-LCR !**

- Chercheurs

en lutte
contre
la pénurie

p. 11

- FN

un
programme
pro-patronal

p. 4

- Grèce

la défaite
du PASOK

p. 8

Altadis, Arbel Fauvel Rail, Perrier, Alstom,

**Suppressions d'emplois
pour gonfler les profits**

p. 11 à 15



Sommaire

Élections régionales

- p 4 ■ Le programme du Front National
 ■ PCF « Des débouchés politiques » qui sont des culs-de-sacs
- p 5 ■ A Lille, le 8 mars contre le chômage et l'austérité
 ■ Réunions publiques LO-LCR
 ■ Que votent les élus de LO dans les conseils régionaux ?

Tribune

- p 6 ■ A la petite semaine

Leur société

- p 6 ■ Des administrateurs judiciaires de leur propre compte
 ■ AZF : les terroristes recherchés et ceux qui sont connus
- p 7 ■ Impôts : des cadeaux pour les plus riches
 ■ 1,5 milliard d'euros pour les restaurateurs
 ■ Bâtiment : des promesses pas béton
 ■ Qui va payer la régionalisation ?
- p 16 ■ Non aux expulsions de locataires
 ■ Obliger les promoteurs à loger ceux qui en ont besoin
 ■ Allocation logement en baisse

Dans le monde

- p 8-9 ■ Grèce : le Parti Socialiste a préparé le retour de la droite
 ■ Haïti : les bandes armées font la loi
 ■ Irak : derrière la constitution provisoire

Enseignement

- p 10 ■ La revalorisation de l'apprentissage
 ■ Remplacement des enseignants

Dans les entreprises

- p 11 ■ Alstom - Belfort
 ■ Alstom - La Courneuve
 ■ Assurance-chômage : 265 000 exclus en janvier
 ■ Chercheurs en colère
- p 12 ■ Arbel Fauvet-Douai (Nord)
 ■ MCA-Mauberge (Nord)
- p 13 ■ Suppressions de postes chez Altadis
 ■ Margot-Abbeville (Somme)
 ■ Chatellerault (Vienne)
 ■ CHU (Angers)
- p 14 ■ SNCM Marseille
 ■ MacDonald's Paris
 ■ Coca-Cola
 ■ Source Perrier (Vergèze-Gard)
- p 15 ■ Privatisation de la Snecma
 ■ Giat-Industries-Saint-Chamond (Loire)



Réunion LO-LCR à Saint-Denis, le 7 mars.

Réunions publiques de Lutte Ouvrière

CHATEAU-THIERRY (Aisne)

Vendredi 12 mars à 19 h 30
 11 bis, rue de Fère

ISSOIRE (Puy-de-Dôme)

Vendredi 12 mars à 18 heures
 Centre Pomel, salle ancien restaurant

MOULIN (Allier)

vendredi 12 mars à 20 h 30
 Colisée, sur les Cours

SAINT-DIÉ (Vosges)

vendredi 12 mars à 20 h
 MJC Louise-Michel (Quartier de l'Orme)
 avec Christiane Nimsgern

LONGWY-BAS (Meurthe-et-Moselle)

samedi 13 mars à 16 heures
 Hôtel de Ville
 avec Christiane Nimsgern

METZ (Moselle)

jeudi 18 mars à 20 heures
 Centre culturel Saint-Denis-de-la-Réunion
 rue de Lorry

OYONNAX (Ain)

mercredi 18 février à 19 heures
 Centre culturel Aragon - place Georges-Pompidou
 avec Yves Petiot

NOMEXY (Vosges)

vendredi 19 mars à 20 heures
 Salle des fêtes
 avec Christiane Nimsgern

Meetings régionaux LO-LCR

avec Arlette Laguiller et Olivier Besancenot ou Alain Krivine

Dans le cadre de la campagne pour les élections régionales, un meeting commun est organisé par la Ligue Communiste Révolutionnaire et Lutte Ouvrière dans chacune des 21 régions de France continentale. Les prochains auront lieu dans les villes suivantes :

NANTES

Vendredi 12 mars à 20 h 30

Cité des Congrès - Ligne n° 1 du tram, arrêt : Duchesse-Anne
 avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

MARSEILLE

Samedi 13 mars à 15 h

Château des Fleurs
 16, bld Michelet (en face du stade Vélodrome)
 Métro : Rond-Point-du-Prado

avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

TOULOUSE

Dimanche 14 mars à 15 h

Salle Jean-Mermoz (près du Stadium)
 avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

RENNES

Lundi 15 mars à 20 h 30

Halle Martenot - Place des Lices. Métro : Sainte-Anne
 avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

LYON

Mercredi 17 mars à 20 h 30

Bourse du travail - Place Guichard (Lyon 3°)
 avec Arlette LAGUILLER et Olivier BESANCENOT

DIJON

Jeudi 18 mars à 20 h 30

Espace La Fleuriée - rue en Paillery (Dijon-Saint-Apollinaire)
 avec Arlette LAGUILLER et Alain KRIVINE

Les émissions avec Arlette LAGUILLER

Jeudi 11 mars

Sur France 2 à 20 h 30
 Arlette Laguiller participera à 100 minutes pour convaincre

Vendredi 12 mars

sur LCI à 8 h 15, Arlette Laguiller sera l'invitée

d'Anita Hausser

Dimanche 14 mars

Arlette sera l'invitée de Karl Zéro sur Canal+ au cours du *Vrai journal* à 11 h 45.

Mardi 16 mars

Sur FR3-IDF, après Soir 3

elle participera au débat entre les têtes de liste d'Ile-de-France.

(Toutes ces programmations peuvent être modifiées indépendamment de notre volonté)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
 B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÉMENT D'ADRESSE :
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Editorial des bulletins d'entreprise
du 8 mars 2004



Pour protester utile, il faut protester fort VOTONS LO-LCR !

Samedi 6 mars, les chômeurs qui ont vu leurs indemnités brutalement diminuées ont manifesté leur mécontentement. Mardi 9, l'ultimatum lancé par les chercheurs scientifiques, menaçant de démissionner de leurs fonctions administratives si le gouvernement n'accordait pas les crédits et les créations de postes qu'ils récla-

ment, devait arriver à expiration. Le même jour, la CGT appelait les retraités à manifester pour la défense de leur pouvoir d'achat. Jeudi 11, le personnel hospitalier et les salariés du bâtiment devaient faire entendre leurs revendications. Vendredi 12, ce devait être le cas des enseignants, et samedi 13 celui des intermittents du spectacle.

Les problèmes soulevés par les uns et les autres sont divers. Mais à l'origine de tous on trouve la même cause : une politique qui vise à utiliser la plus grande partie possible des fonds de l'État pour faire des cadeaux aux entreprises et à leurs actionnaires, au détriment non seulement des travailleurs, des plus pauvres, mais aussi de services publics aussi essentiels que les hôpitaux, l'enseignement ou la recherche scientifique.

Ce gouvernement, comme ses prédécesseurs, ne fait rien pour mettre un terme à ce drame social que constituent le chômage et la généralisation des emplois précaires.

Le chômage n'est pourtant pas une fatalité tombée du ciel. C'est dans les conseils d'administration d'entreprises le plus souvent florissantes, comme le montrent les bilans qu'elles publient à l'usage de leurs actionnaires, que se prennent les décisions de réductions d'effectifs, de fermetures d'usines, que l'on jette à la rue des milliers de salariés, que l'on ruine parfois des villes ou des régions entières.

Et si le gouvernement ne s'y oppose pas, ce n'est pas parce qu'il ne peut pas, c'est parce qu'il ne veut pas, parce qu'il est au service exclusif des puissances d'argent. En fait, plus que le président de la République et le Premier ministre qui ne sont que ses commis, c'est le grand patronat qui gouverne le pays. Plus que Chirac et Raffarin, c'est le baron Seillière.

Eh bien, il faut profiter des élections régionales, dont le premier tour se déroulera le 21 mars, pour sanctionner ce gouvernement, sans amnistier le Parti Socialiste qui a mené avec le gouvernement de la gauche plurielle une politique qui était elle aussi au service du patronat, même si elle était accompagnée de bonnes paroles en direction des travailleurs ! Et le seul moyen d'exprimer un vote sanction clair sera de voter pour les listes présentées par Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire.

La droite comme le Parti Socialiste prétendent que l'extrême gauche n'a pas de programme. Mais eux, leur programme est de continuer la même politique que celle qu'ils ont menée et qui a été incapable de faire reculer le chômage.

Il n'y a que l'extrême gauche qui défende un programme destiné à lutter vraiment contre le chômage :

- l'interdiction des licenciements collectifs, en commençant par les entreprises qui font des profits et qui licencient quand même, sous peine de réquisition sans indemnité ;

- la suppression du secret bancaire, du secret commercial, du secret industriel, de manière à ce que les travailleurs et la population en général puissent savoir d'où vient et où va l'argent ;

- la suppression des impôts indirects (telle la TVA), qui frappent plus les pauvres que les riches, et une taxation plus importante, au contraire, des bénéfices des entreprises et des hauts revenus ;

- l'utilisation par l'État lui-même des fonds ainsi dégagés, pour créer les milliers d'emplois utiles qui manquent si cruellement dans les hôpitaux, l'enseignement, les transports en commun, et pour construire des logements dont les loyers soient accessibles aux petits revenus.

C'est pour affirmer qu'une telle politique est indispensable qu'il faut voter le 21 mars pour les listes présentées par Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire.

Arlette LAGUILLER

• Gauche-droite

Un chien mouillé n'en sèche pas un autre

« La force de l'échec de la droite conduit à réhabiliter le bilan de Jospin », a déclaré le député de Paris Jean-Christophe Cambadélis. C'est dire que le bilan de Jospin est loin de parler pour lui-même. Il fallait bien toute l'arrogance d'un gouvernement ouvertement en faveur des riches, et toutes les attaques révoltantes contre le monde du travail perpétrées par le gouvernement Raffarin, pour que le Parti Socialiste ait à nouveau le culot de présenter le bilan du gouvernement Jospin comme positif pour les couches populaires.

Positif par rapport au bilan de Raffarin, cela veut dire « moins pire ». Mais il faut tout de même bien reconnaître que nombre de mesures prises par Raffarin ont été préparées par le PS... qui n'a pas eu le temps de les mettre en œuvre !

Et si le PS revenait aux affaires, eh bien, sa politique conduirait la situation du monde du travail à se dégrader encore, car il prend bien soin de ne pas s'engager à revenir sur les mesures antiouvrières du gouvernement Raffarin, sur la loi sur les retraites, sur la réduction des indemnités chômage, sur les cadeaux

fiscaux faits aux riches, sur le déremboursement des médicaments, sur l'augmentation du forfait hospitalier. Depuis trente ans, les gouvernements se succèdent et chacun contribue à empirer un peu plus la situation du monde du travail.

Les bilans respectifs du gouvernement Jospin et du gouvernement Raffarin comportent chacun suffisamment de mauvais coups contre la population laborieuse pour que la droite et la gauche aient trouvé des arguments à se jeter à la figure, à l'occasion de la motion de censure déposée par le PS. Raffarin

ne s'est pas gêné pour évoquer Moulinex, Vilvorde, Lu. Mais les dirigeants socialistes répondent en prétendant que « cela fait moins mal aujourd'hui » ! C'est dire leur mépris pour les travailleurs de ces entreprises qui n'ont toujours pas retrouvé un emploi et pour l'ensemble des travailleurs à qui ils prétendent une mémoire bien courte !

Quels que soient les efforts des dirigeants socialistes pour rehausser leur bilan par comparaison avec celui de Raffarin, les travailleurs n'ont pas à amnistier la gauche pour sanctionner

RESTAURANT "LA CEINTURE"
CHEZ JOSPIN
RAFFARIN



la droite. Le 21 mars, ils peuvent se servir de leur bulletin de vote pour protester vigoureusement contre les mauvais coups assésés par les uns et les autres, en votant pour les listes LO-LCR.

Dominique CHABLIS

• Le programme du Front National

À droite, droite !

En préconisant la suppression totale de l'impôt sur le revenu ainsi que de l'impôt sur la fortune, le Front National montre qu'il se veut au service des riches (voir LO n° 1856 du 27 février).

En fait, le Front National veut abroger les rares impôts et cotisations qui frappent plus particulièrement les capitalistes et la bourgeoisie. Pour financer ses dépenses, l'État n'aurait plus à sa disposition que les impôts indirects, la TVA et les taxes sur les produits pétroliers, qui frappent proportionnellement bien plus les pauvres que les nantis.

Côté dépenses, le FN promet des baisses drastiques. Mais pas dans tous les domaines. Il y aura moins de beurre pour la population, mais il y aura des canons à financer. Le FN promet aux galonnés et aux industriels de l'armement un budget militaire de 4 % du PIB, le double de ce qui existe aujourd'hui.

Concernant les services publics utiles à la population, c'est la privatisation et la liquidation qui sont à l'ordre du jour.

Dans la partie « Désétatiser la société française » de son programme, le FN propose de remettre à la libre entreprise « les télécommunications, les transports, les loisirs, l'industrie – à l'exception de l'énergie –, les activités financières. » A vrai dire, il ne fait guère preuve d'originalité dans ce domaine, puisqu'il reprend à son compte un programme de privatisation largement entamé par le gouvernement Raffarin et par le gouvernement Jospin. Il en rajoute seulement dans la hargne antiouvrière, promettant la révocation des grévistes des transports : « *Les organisateurs de grèves surprises en violation du préavis feront l'objet de sanctions disciplinaires allant jusqu'à la révocation.* »

Concernant la santé, le Front National est là encore dans la droite ligne de Raffarin et du Medef. Il préconise que seuls les « gros risques » soient pris en charge à 100 %. Toutes les autres maladies ou affections, que le FN qualifie de « petits risques », feront l'objet d'un « contrat » avec une mutuelle ou une assurance privée. Autant dire que seuls ceux qui en auront les moyens



auront la possibilité d'accéder aux soins.

Concernant l'éducation, il propose que l'État subventionne à égalité l'enseignement privé et public et réclame la suppression des ZEP (zones d'éducation prioritaire). Chaque établissement serait autonome financièrement et pourrait librement décider des droits d'inscription et frais de fonctionnement à facturer aux parents d'élèves. Un « *chèque scolaire* » serait attribué, indépendamment de leurs revenus, aux familles, et « *chacun pourra choisir librement l'école de son choix* », là encore donc en fonction de son revenu.

Cela signifierait évidemment la fin de ce qui reste de mixité sociale dans l'éducation, avec,

plus encore qu'aujourd'hui, des écoles bien dotées en moyens pour les gosses des riches et des écoles publiques sous-équipées pour les enfants des pauvres.

Le FN veut donc aggraver l'emprise du clergé sur l'éducation (la grande majorité des écoles privées sont catholiques). Dans les écoles publiques, il menace de révoquer les enseignants et agents publics coupables de « *manipulations idéologiques* », c'est-à-dire de ne pas enseigner les programmes et contenus d'enseignements que le FN veut entièrement redéfinir. Mais les curés, eux, ne font pas partie de ceux qui « *manipulent les esprits* » de la jeunesse, selon Le Pen et ses ouailles !

Le Front National se réclame des préjugés les plus obscuran-

tistes et les plus réactionnaires.

Contestant le droit des femmes à disposer d'elles-mêmes, le Front National préconise l'abrogation des lois sur l'IVG, et donc la suppression du droit à l'avortement. Il se déclare pour la suppression du PACS, déplore l'accroissement des divorces et des naissances hors mariage. Le visage de la droite la plus réactionnaire, démagogie xénophobe incluse, apparaît sans fard.

Il faut être sourd ou aveugle pour croire que la politique du Front National défend les pauvres. Quand les familles bourgeoises intégristes de droite ou d'extrême droite votent pour Le Pen ou un candidat du Front National, elles votent pour l'un des leurs.

Mais qu'un travailleur, un chômeur vote pour Le Pen, pour protester contre la situation qui lui est faite, il vote contre lui-même. Loin de sanctionner la politique du gouvernement, il l'encourage au contraire à continuer de diminuer les impôts des riches et à s'en prendre aux plus pauvres et aux services publics.

Christian BERNAC

• PCF :

Des « débouchés politiques » qui sont des culs-de-sac

Les dirigeants du PCF expliquent que la politique de l'extrême gauche, contrairement à la leur, serait stérile, purement protestataire. Même si, expliquent-ils, il faut des luttes, celles-ci ne peuvent aboutir que si elles ont un débouché politique.

Cela se traduit plus prosaïquement par le soutien que le PCF accorde au PS dans l'espoir, qui sait, d'être rappelé un jour au gouvernement. C'est la même démarche pour les élections régionales, le PCF s'engageant à soutenir le PS au deuxième tour, et même dès le premier, dans les régions où des listes communes ont été constituées.

Et pourtant, à chaque fois, sans exception aucune, la participation ou le soutien du PCF à un gouvernement a abouti à dupes les travailleurs et les classes populaires. A-t-on oublié,

pour ne parler que du demi-siècle écoulé, que c'était déjà sous prétexte de ménager un « débouché politique » que les dirigeants du PCF avaient laissé les mains libres au PS (il s'appelaient alors la SFIO) pour généraliser la sale guerre en Algérie ? C'était en 1956, le PS au gouvernement put intensifier la guerre, fort des pouvoirs spéciaux que venaient de lui voter les députés du PCF.

Plus tard, la direction du PCF jura qu'on ne l'y reprendrait plus. En mai 1972, son Comité central parlait même de cette « triste expérience » et ajoutait : « *Eh bien non, il ne faut pas recommencer 1956, et les travailleurs peuvent être certains que nous y veillerons* ».

Cependant, un mois plus tard, le PCF signait avec le PS un accord sur un programme commun de gouvernement. Le PCF se mit une nouvelle fois au service du PS, à tel point qu'en

avril 1974 il renonça à présenter son propre candidat à l'élection présidentielle, pour ne pas faire concurrence à Mitterrand. Celui-ci ne faisait pourtant pas mystère de vouloir réduire électoralement le PCF à la portion congrue.

Au nom de ce débouché politique, qui s'est appelé successivement « union de la gauche » puis « gauche plurielle », les adhérents du PCF ont milité pour la victoire et l'hégémonie du PS. Quand le gouvernement Mauroy bloqua les salaires, en 1982 et 1983, il y avait quatre ministres du PCF en son sein. Puis, en 1997, le gouvernement de la « gauche plurielle », dirigé par Jospin accorda la flexibilité du travail au patronat à l'occasion de la loi dite des 35 heures. Ce gouvernement multiplia les privatisations. Il y avait à nouveau des ministres communistes, dont le plus en vue, celui des Trans-

ports, Gayssot, se dépensa à justifier la politique du gouvernement dont il était membre.

Quoi d'étonnant à ce que la majeure partie des électeurs du PCF aient perdu confiance ? Il est passé de plus de 20 % des voix, qu'il recueillait encore avant 1981, à 3,37 % à l'élection présidentielle de 2002. Mais les dirigeants du PCF n'en ont tiré aucune leçon. Robert Hue disait, en 1997, avant que son parti prenne la décision d'entrer dans le gouvernement Jospin : « *Nous ne voulons pas refaire ce qui a échoué en 1981* ». Marie-George Buffet explique aujourd'hui qu'il « *faut révolutionner la gauche* », car « *la gauche est bloquée* ». « *LO et la LCR s'enferment dans un discours de désespérance. Le PS propose des motions de censure, mais on n'entend pas très bien quelle politique différente de celle menée par la gauche plurielle il propose. Nous (le PCF) pouvons créer une*

nouvelle dynamique, ouvrir d'autres pistes. »

Mais si Marie-George Buffet n'entend pas très bien le PS, c'est qu'il n'a rien dit de différent de ce qu'il a toujours dit et fait, surtout, rien de concret à proposer au monde du travail. Et c'est pourtant avec ce même PS que le PCF va se retrouver au second tour. S'il suffisait d'être quelques notables en plus dans les Conseils généraux, au Parlement, pour infléchir une politique en faveur des classes populaires, on s'en serait aperçu !

Par contre, œuvrer à inverser le rapport de force en faveur du monde du travail, c'est la seule voie pour peser sur les choix politiques, y compris face à des gouvernements de droite. Après tout, le gouvernement qu'on nous disait fort de De Gaulle avait dû reculer devant la grève générale de mai-juin 68.

Jean SANDAY

• A Lille, le lundi 8 mars



Nombreux contre le chômage et l'austérité et pour interdire les licenciements

Le 8 mars, la salle du Grand Palais, à Lille, était comble, près de 1 500 personnes étaient venues assister au meeting d'Arlette Laguiller et d'Olivier Besancenot. Avant les interventions de ceux-ci, Olivier Marichez, en deuxième position sur la liste du Nord, militant de la LCR, a expliqué que les droits des femmes étaient encore à conquérir et a noté les inégalités qui touchent les femmes dans le travail et dans la société. En cette journée internationale de luttes des femmes, le 8 mars, cet appel à la lutte des femmes venait à propos !

Ensuite, Nicole Baudrin de LO, tête de liste régionale et tête de section départementale du Nord, après avoir rappelé que les sept élus de Lutte Ouvrière au Conseil régional, avaient voté toutes les mesures en faveur de la population, en faveur de l'éducation, de la santé, de la culture, a affirmé que les mêmes étaient fiers d'avoir voté contre toutes les subventions aux entreprises privées... Ces entreprises privées, elle n'a pas pu toutes les citer : il y en avait... 5 900 !

Le président PS du Conseil régional de la région, qui craint cet argument, raconte qu'il n'a pas aidé les entreprises, mais « accompagné l'emploi », que les subventions ont servi à « main-

tenir l'emploi » dans des entreprises... alors que celles-ci ne se gênent pas pour licencier. La tête de liste du PC, Alain Bocuquet, craint lui-aussi cet argument : dans une émission de télé, il a proposé, s'il était élu, de donner un poste à LO, pour contrôler l'aide aux entreprises ! Eh bien, que les élus PC s'engagent donc à ne pas donner d'aides, comme ils l'ont fait pendant six ans avec l'exécutif de la région : la liste LO-LCR veut contrôler les comptabilités des entreprises, pas les aides et les subventions à fonds perdu !

Quand Nicole Baudrin a appelé les travailleurs à envoyer au Conseil régional des « représentants qui ne se laissent pas avoir par la propagande des patrons », elle a été particulièrement applaudie.

Avant Arlette Laguiller, Olivier Besancenot a dénoncé toutes les mesures antiouvrières du gouvernement Chirac-Raffarin, il a appelé les travailleurs à la lutte, tous ensemble, public-privé, il a rappelé que la gauche a mené une politique favorable au patronat, pour faciliter les licenciements, pour rendre le travail plus précaire pendant que les profits des entreprises et des actionnaires augmentaient toujours.

Arlette Laguiller, de son côté, a dénoncé comment « bien des

mesures de l'actuel gouvernement ont été préparées, voire commentées, sous la gauche, que ce soit l'attaque contre les retraites, les augmentations de la CSG, le forfait hospitalier ou le déremboursement des médicaments ».

Et elle a constaté « au moment des élections, il y a division du travail : la gauche s'adresse aux classes populaires et leur parle un langage adapté, tandis que la droite s'adresse à l'électorat le plus réactionnaire et utilise les mots qu'il faut pour flatter les préjugés les plus stupides. Mais la division n'est que sur la forme : la droite est cynique, la gauche, hypocrite. Lorsqu'ils sont au pouvoir, les uns comme les autres gouvernent au profit du grand patronat contre les classes populaires ».

« Voilà pourquoi LO et la LCR présentent en commun une liste qui défend les intérêts politiques et sociaux du monde du travail » a-t-elle conclu.

Les Sans-papiers, venus nombreux à ce meeting, et leur combat pour leur régularisation ont été salués par Olivier Besancenot et Arlette Laguiller : leur combat est aussi le nôtre, car nous luttons contre tout ce qui peut diviser la classe ouvrière.

Et c'est sur *L'Internationale*, le chant de lutte des travailleurs, reprise avec enthousiasme, que le meeting s'est conclu.

Que votent les élus de Lutte Ouvrière dans les conseils régionaux ?

Arlette Laguiller, reçue à France-Inter lundi 8 mars, a eu l'occasion de répondre à un auditeur sur les votes des élus LO dans les conseils régionaux. Beaucoup de mensonges circulent sur ce point, entretenus par nos adversaires politiques. Voici donc quelle a été sa réponse :

Philippe, l'auditeur : « J'ai entendu dire que les élus de LO au Conseil régional d'Ile-de-France ne prenaient jamais part au vote ».

Arlette Laguiller : « C'est un mensonge. »

Philippe : « Je voudrais savoir si vous pouviez nous donner des exemples de votes "pour" ou "contre" au cours de ces dernières années. »

Arlette Laguiller : « Nous avons voté absolument contre toutes les aides en particulier au patronat et aux grandes entreprises genre Danone, Disney ou l'écurie de Prost. A chaque fois, on s'est opposé à cela. Par contre, on a bien sûr voté tout ce qui allait dans le sens de l'amélioration de la vie de la population : des chèques pour la culture des jeunes, la carte "ima-

gine R" (un tarif réduit pour les jeunes dans les transports), tout ce qui concerne les aides pour combattre le sida, et ce qui concerne l'éducation dans les lycées. Nous avons voté bien sûr pour la rénovation des lycées, pour la gratuité des livres dans les lycées. On raconte beaucoup de bêtises là-dessus, mais il est évident qu'une grande part des votes étant de l'argent donné de façon directe ou indirecte au patronat, soit environ 30 % des votes, dans ce cas, nous avons voté contre ».

Les réunions publiques LO-LCR dans les départements

• BAGNEUX

Jeudi 11 mars à 20 heures
Salle Marty - 25, rue de la Lisette (près du collège R. Rolland)
avec Jean-Louis Gaillard, tête de la section départementale des Hauts-de-Seine, et Félicienne Saint-Val

• CHARTRES

Jeudi 11 mars à 20 h 30
Salle Jehan-de-Beauce (Mairie)
avec Marie-José Aubert, tête de la section départementale d'Eure-et-Loir, et Stéphane Mourad

• MELUN

Jeudi 11 mars à 20 h
Salle de Musique - Espace Saint-Jean
avec Daniel Lioubowny, tête de la section départementale de Seine-et-Marne, et Régine Amstalden

• ANNECY

Vendredi 12 mars à 20 h
Salle Martinet - 15, avenue des Isles
avec Roseline Vachetta, tête de liste régionale de la région Rhône-Alpes, Jean-Paul Macé et Maryse Creveau

• CHATEAUROUX

Vendredi 12 mars à 20 h 30
Maison des associations
avec Jean-Jacques Prodhomme, tête de liste régionale de la région Centre, et Marie-Paule Collard-Bouteiller

• ORLEANS

Vendredi 12 mars à 20 h 30
Salle polyvalente de la Madeleine, 103 rue du Faubourg de la Madeleine
avec Raynaldo Ruiz, tête de la section départementale du Loiret, et Christiane Hauchère

• ARGENTEUIL

Samedi 13 mars à 19 h
Salle Jean-Vilar
avec Homar Slaouti, tête de la section départementale du Val-d'Oise et Patrice Crunil

• MANTES-LA-JOLIE

Samedi 13 mars à 17 h
Salle B de l'Agora, 254 bld du Maréchal Juin
avec Céline Dumoulin, tête de la section départementale des Yvelines, et Alain Luguet

• MONTBÉLIARD

Samedi 13 mars à 17 h
Centre socio-culturel des Hexagones (Petite Hollande)
avec Christian Driano, tête de liste régionale de la région Franche-Comté, et M-Ange Debard

• AUCH

Lundi 15 mars à 20 h 30
Salle du Boulodrome (impasse A. Lloret)
avec Clotilde Barthelemy, tête de section départementale du Gers, et Marc Carponcy

• TROYES

Lundi 15 mars à 20 h
Salle Jean-Jaurès, Bourse du Travail, Place Jean-Jaurès
avec Thomas Rose, tête de liste régionale de Champagne-Ardenne, Pierre Bissey, tête de section départementale de l'Aube et Marie-Hélène Bourdaud'Hui

• PARIS 11°

Mardi 16 mars à 19 h 30
Ecole - 75, boulevard de Belleville
avec Chantal Cauquil et Alain Krivine

• RODEZ

Mardi 16 mars à 20 h 30
Salle du Faubourg

avec Romain Fulcrand, tête de section départementale d'Aveyron, et Martine Guiraud

• BOURGES

Mercredi 17 mars à 20 h 30
Hôtel des Syndicats - rue Michel de Bourges

avec Colette Cordat, tête de la section départementale du Cher et Hervé Colas

• CASTRES

Mercredi 17 mars à 20 h 30
Salle n° 2, Parc des Expositions
avec Gilles Jeanjean, tête de la section départementale du Tarn, et Chantal Tressens.

• LE MANS

Mercredi 17 mars à 20 h 30
Palais des Congrès et de la Culture, rue d'Arcole

avec Yves CHEERE, tête de liste régionale du Pays de la Loire, et Frédéric Madelin

• MONT-de-MARSAN

Mercredi 17 mars à 20 h 30
Salle Georges-Brassens
avec Martine Mailfert, tête de liste régionale en Aquitaine, Nelly Malaty et Guy Dupont, tête de la section départementale des Landes

• NICE

Mercredi 17 mars à 19 h 30
Parc Phoenix - salle Linné
Entrée de la salle par le bld René-Cassin
avec Alain Krivine, Samuel Joshua, Agnès Benkemoun et Alain Bouilleaux

• SOYAUX

Mercredi 17 mars à 20 h 30
Salle des fêtes (Mairie)
avec Claude Quemar, tête de liste régionale de Poitou-Charentes, et Jean-Pierre Courtois, tête de la section départementale de Charente

• DREUX

Jeudi 18 mars à 20 h 30
Centre Saint-Jean
avec Marie-José Aubert, tête de la section départementale de l'Eure-et-Loir et Stéphane Mourad

• NANTERRE

Jeudi 18 mars à 20 h
Salle des Guignons, 7 bld du Général Leclerc
avec Jean-Louis Gaillard, tête de la section départementale des Hauts-de-Seine, et Félicienne Saint-Val

• PÉRIGUEUX

Jeudi 18 mars à 20 h 30
Salle de lecture - Agora de Boulazac
avec Martine Mailfert, tête de liste régionale de l'Aquitaine, Nelly Malaty et Danièle Lafont, tête de la section départementale

• SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Jeudi 18 mars à 20 h 30
Salle du Champ de Foire (Champ de Foire, près de la piscine)
avec Dominique Rémond, tête de la section départementale de l'Essonne et Patrice Wach

• VIGNEUX

Vendredi 19 mars à 20 h 30
Salle Paul-Langevin, quartier de la Croix-Blanche
avec Dominique Rémond, tête de la section départementale de l'Essonne et Patrice Wach

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

À la petite semaine

Pas de « marchandages à la petite semaine » a répondu Raffarin aux chercheurs. Fort bien. Les chercheurs n'ont pas barguigné et ont tenu leur promesse : 2 000 démissions de patrons de labos, mandatés par plus de 70 000 chercheurs pétitionnaires. Une manière de grève administrative, pour commencer, touchant l'ensemble de la recherche publique. Un mouvement massif, qui s'est étendu et approfondi depuis deux mois, et continue de faire tache d'huile. Et massivement approuvé par la population (plus de 80 % selon les sondages).

C'est que les intellectuels du pays en sont réduits aux mêmes maux que les prolétaires : CDD, précarité, chômage, p'tits boulots pour les jeunes chercheurs, suppressions de postes, démantèlement de la recherche publique, coupes claires dans les crédits. De la poste à l'Education, de la Recherche aux hôpitaux ou aux transports, du public au privé, mêmes maux, même combat. En tout cas, n'en déplaise à Raffarin, c'est le sentiment de la « France d'en bas ».

Le même Raffarin a eu le front de répondre aux chercheurs qu'il allouait 3 milliards sur trois ans à la recherche, tout en leur refusant les 550 postes titulaires (ne représentant que 20 millions d'euros) qu'ils demandaient ! Ce qui a eu le don de décupler leur colère. Dans les 3 milliards en question (une vieille promesse de Chirac dont les chercheurs n'ont jamais vu la couleur), sont incluses les aides à la recherche privée. Et à la recherche, vraiment ? Précision de Raffarin (interview à *Libération* du 9 mars) : « En effet, nous avons multiplié par sept, en 2004, le nombre d'entreprises qui pourront bénéficier du crédit d'impôt recherche. C'est un effort, puisque ce sont des rentrées fiscales en moins ». Voilà où vont passer une bonne part desdits 3 milliards : à multiplier par sept le nombre d'entreprises privées bénéficiant de crédits d'impôts, donc de subventions, au titre de la « recherche », ce que personne n'ira vérifier...

En ces temps de mesures anti-ouvrières, de multiplication des plans de licenciements, où les travailleurs hésitent longuement à entrer en lutte sachant que tout échec se paie cher, on constate au moins une chose.

L'opinion populaire n'est pas dupe du cynisme gouvernemental et ne se laisse pas manipuler. Raffarin aurait bien voulu monter ce qu'il appelle désormais « l'intelligence de la main » contre les intellectuels en train de se rebiffer. L'an dernier c'était contre les enseignants, en vain, lesquels avaient gagné la sympathie de tous les travailleurs (auxquels d'ailleurs ils s'étaient adressés – espérons que les chercheurs sauront faire de même si leur mouvement s'approfondit). Même chose pour les intermittents du spectacle. Même chose pour les journalistes de France Inter... Et même chose aujourd'hui pour les chercheurs. Oh, tous les directeurs de recherche, même mobilisés, n'ont pas forcément une conscience politique à la hauteur de leurs compétences scientifiques et certains peuvent oublier, y compris pour leur propre secteur, les revendications des techniciens, secrétaires, laborantins et personnels d'entretien qui souffrent encore plus des bas salaires et de la précarité que les chercheurs eux-mêmes. Mais ce qui est manifeste, c'est qu'instinctivement l'ensemble de l'opinion travailleuse, elle, se sent solidaire, et reconnaît dans leur mouvement son intérêt commun. Et c'est bien l'un des aspects les plus positifs de la situation.

En attendant, la « petite semaine » de Raffarin a commencé chaudement. Mardi les chercheurs, jeudi les hospitaliers, vendredi les enseignants (avec les chercheurs en tête de manif)... et la semaine prochaine les chercheurs encore.

Raffarin, en politicien à la petite semaine, a vu dans le mouvement des intellectuels une « manœuvre politique » et s'en est pris à ceux qui cherchent à « fédérer les mécontentements ». Une raffarinade de plus, mais qui pour une fois mériterait d'être entendue : que les mobilisations contre la précarité, les bas salaires, les coupes claires dans les services publics, les suppressions de postes et d'emplois se fédèrent. Après le début de contagion de 2003, une franche épidémie sociale pour 2004 ?

Huguette CHEVIREAU

Convergences Révolutionnaires n° 32 (mars 2004), bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Après Jospin, Raffarin, de mal en pis

Articles : Le PCF en ordre dispersé ? A côté de la gauche caviar, la gauche Buffet - Ce voile qui cache les vrais problèmes - Services publics-réalité : à la SNCF, sous les plamiers, c'est pas la plage - Les chômeurs contre les coupures de courant - Irak : bourbier militaire, imbroglio politique - Le capitalisme américain entre deux crises ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
Ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 -
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Des administrateurs judiciaires... de leur propre compte !

Seize administrateurs judiciaires parisiens doivent passer devant le tribunal pour corruption active et passive.

En cas de dépôt de bilan, les fonds des entreprises en liquidation ou en redressement judiciaire passent sous le contrôle de ces mandataires de justice, qui doivent veiller au remboursement des créanciers et des salariés. Or ces administrateurs, parmi les plus importants de Paris, sont soupçonnés d'avoir passé un accord avec une ancienne filiale du Crédit Lyonnais, le SDBO, pour placer ces fonds à des taux très bas, voire à taux zéro, en échange de crédits personnels à des taux aussi ridicules. Ces opérations leur auraient rapporté jusqu'en 1995 au moins quarante millions de francs, ce qui donne la mesure du bénéfice des banques, forcément plus important.

A vrai dire, l'affaire serait restée dans l'ombre si, en 1995, le CDR chargé de gérer le « trou » du Crédit Lyonnais n'avait pas révélé la magouille, craignant de voir sa responsabilité engagée. Mais seul le fisc avait alors réagi, se contentant de réclamer aux administrateurs le paie-

ment des impôts sur cette forme de revenu non déclaré.

Il a fallu la cavale de deux mandataires de Nanterre, partis avec 200 millions de francs, pour qu'un juge soit nommé en 1998 pour enquêter sur ces pratiques. Ce n'est que sept ans après leur découverte que les faits vont maintenant être jugés.

On le voit, après la faillite et la liquidation d'une entreprise, une population de profiteurs de tout acabit vit et prospère sur son cadavre, de façon légale et illégale.

C'est d'autant plus choquant que la faillite de l'entreprise a laissé sur le carreau les salariés qui ont, par leur travail, créé ses richesses sans en voir la couleur.

Dans cette affaire, le détournement a été opéré par ceux-là mêmes qui, au nom de la justice, sont chargés de contrôler les comptes des entreprises.

Le seul contrôle vraiment efficace et sérieux des comptes des entreprises et de leurs dirigeants, serait celui, collectif et public, des travailleurs eux-mêmes.

Christian BERNAC

• AZF :

Les terroristes qu'on recherche et ceux qu'on connaît bien

Qui se cache derrière le mystérieux groupe « AZF », qui menace de faire exploser des bombes sur le passage des trains, exige une rançon de plusieurs millions, et a correspondu avec la police par le biais de petites annonces codées dignes de films de série B ? Pas plus que les enquêteurs, nous ne savons s'il s'agit d'un simple canular, d'une authentique menace, ou de tout autre chose.

En revanche, nous savons de source sûre que, dans un passé récent, un autre groupe portant le même sigle s'est rendu coupable d'un des attentats les plus meurtriers jamais commis en France.

En septembre 2001, les produits chimiques accumulés au fil du temps dans les faubourgs d'une grande agglomération française déclenchèrent une explosion d'une violence inouïe. Le bilan fut effrayant : 33 personnes y perdirent la vie, 2 500 furent blessées, et 27 000 logements détruits.

Là, pas besoin d'enquêtes, de filatures et de petites annonces codées pour iden-

tifier qui se dissimulait derrière le sigle AZF. Il s'agissait d'un trust pétrolier de premier plan, ayant pignon sur rue, nommé TotalFinaElf, et dont le PDG comme les actionnaires étaient parfaitement connus des pouvoirs publics.

Il s'agissait d'ailleurs de dangereux récidivistes, puisque ce trust s'était déjà signalé par plusieurs actions de grande ampleur, comme l'accident de la raffinerie de la Mède en 1992, qui avait tué six salariés, ou la marée noire de l'Erika, en 1999.

Alors, on ne sait pas si la police parviendra à mettre la main sur le petit groupe AZF qui mène actuellement un chantage à la bombe. Mais les dirigeants de celui qui a ravagé des centaines de kilomètres de côtes bretonnes et qui a ruiné la vie de milliers de Toulousains, eux, courent toujours, riches à millions, libres comme l'air, et certains de le rester.

Jean RAYNARD

Mise au point

À la suite de notre article dans *Lutte Ouvrière* du 5 mars dernier, « La santé ou les profits », nous avons reçu de l'entreprise Frontline Spray une demande de démenti. Au contraire de ce que cet article, consacré aux produits insecticides dangereux, affirmait à propos de pulvérisateurs antipuces pour chiens et chats à base de fipronil,

elle précise que le pulvérisateur Frontline Spray « a bien obtenu une autorisation de mise sur le marché de l'État de New York en avril 1999. Il est exact néanmoins que cette autorisation avait été refusée en 1996 pour dossier incomplet (mais) la fourniture de données supplémentaires (...) a permis son homologation par la suite ».

• Impôts

Les cadeaux sont pour les plus riches

34 millions de contribuables viennent de recevoir leur déclaration d'impôt. De quoi faire grise mine, pour de nombreux ménages populaires qui y sont assujettis et qui n'ont pas les moyens de minorer ce qu'ils doivent verser au fisc. En revanche, cette année, les riches et tous ceux qui disposent de hauts revenus auront encore plus de dispositifs pour alléger leur facture fiscale.

A commencer par la révision des barèmes, avec une baisse de 3 % qui avantagera bien plus les

gros revenus que les smicards. Ainsi, selon le Snui (Syndicat national unifié des impôts), un couple avec deux enfants et disposant de 500 000 euros de revenus annuels économisera 7 025 euros sur ses impôts, alors que le même couple avec 40 000 euros devra se contenter d'une remise de 49 euros. Cette politique qui vise à atténuer la progressivité de l'impôt ne date d'ailleurs pas du gouvernement actuel puisque, depuis 1996, le taux d'imposition de la plus haute tranche est passé de 56,8 % à 48,09 %.

Autre avantage concédé aux

foyers les plus aisés, l'abattement d'impôt de 50 % pour les frais liés à l'emploi d'une personne à domicile. Le plafond de ces dépenses passe de 7 400 à 10 000 euros ; ceux qui paient plus de 5 000 euros d'impôts pourront ainsi profiter pleinement de cet avantage.

Raffarin soigne également les gros portefeuilles boursiers. En doublant le plafond d'exonération, il leur permet de vendre jusqu'à 15 000 euros de titres sans rien devoir au fisc. Même traitement pour les dividendes, exonérés jusqu'à 2 440 euros, au lieu de 1 220 l'an dernier.

Il faut encore citer les nombreux dispositifs favorisant ceux qui investissent dans l'immobilier locatif. A commencer par la loi Robien : plus avantageuse que la loi Besson, elle permet aux propriétaires d'exiger un loyer très proche des tarifs pratiqués dans le secteur privé, voire supérieurs (jusqu'à 18 euros par mètre carré et par mois, par exemple, pour un logement neuf en banlieue parisienne), tout en bénéficiant d'abattements d'impôt sur les loyers encaissés et d'une réduction de l'ensemble de leurs revenus imposables (jusqu'à 10 700

euros par an). On pourrait encore ajouter les relèvements des taux d'abattement d'impôt pour les investissements locatifs réalisés dans les DOM-TOM, qui passent de 25 à 40 ou 50 %, selon les cas, ou pour les investissements dans les résidences de loisirs.

Gageons qu'en dépit de tous ces cadeaux, les riches continueront à se plaindre qu'ils paient toujours de trop... et qu'ils seront entendus pour l'an prochain. Les smicards comme la majorité des salariés et des retraités, eux, continueront à payer plein pot.

• 1,5 milliard d'euros pour les restaurateurs

Les patrons veulent tout garder !

En ces temps de campagne électorale, le gouvernement Chirac-Raffarin avait annoncé qu'à partir de 2006 la TVA sur la restauration passerait de 19,6 % à 5,5 %, grâce à un marchandage dans la coulisse de l'Union européenne. Restait la période intermédiaire. Ce gouvernement, qui n'a pas d'argent pour les retraites, pour la Sécu, pour les chômeurs, avait annoncé aux restaurateurs un cadeau royal de 1,5 milliard d'euros, étalé sur dix-huit mois. Du côté de Bercy, on s'interroge maintenant sur

l'art et la manière de verser cette jolie prime.

Initialement, il était question que ce cadeau aux patrons de restaurant prenne la forme d'un allègement de charges sociales. Mais en y regardant de plus près, les experts du ministère des Finances se sont rendus compte que, dans cette branche où l'on paye les salariés avec un lance-pierres, il y avait surtout des smicards, et donc des salaires sur lesquels il n'y a quasiment pas de charges sociales à supprimer, vu qu'elles l'ont déjà été pour l'essentiel. Bercy s'est donc orienté vers une prime d'un montant variant de 125 à

150 euros, qui serait versée au propriétaire du restaurant autant de fois qu'il y a de salariés. Cumulé avec les baisses de cotisations sociales existantes, cela représentera un cadeau de 400 à 500 euros par salarié, selon qu'il touchera plus du SMIC ou seulement le SMIC.

Pour compliquer le tout, le gouvernement souhaite aider seulement les restaurateurs, ce qui signifie que, dans les cas où la restauration se combine avec une autre activité, il faudra évaluer la part d'activité salariée qui revient à la restauration. Même problème avec la restauration rapide, où seule la restauration « sur place » sera ainsi « aidée ». Enfin il y a le problème des petits restaurateurs qui travaillent sans personnel, pour qui une ristourne en fonction du chiffre d'affaires ou une prime pour l'activité du conjoint sont envisagées.

Dans tous ces projets, les créations d'emplois ne sont



Nouvelle cuisine : salez, poivrez, subventionnez...

même plus évoquées, il s'agit d'arroser purement et simplement une profession traditionnellement proche de la droite. Un arrosage qui rapportera évidemment plus aux gros restaurateurs qu'aux petits. Il n'est pas plus question d'améliorer les salaires de la profession, dans l'ensemble assez bas. Les restaurateurs ont même fait savoir qu'ils n'étaient pas emballés par cette prime par salarié, trop « lisible », comme ils disent. Ils

craignent en effet qu'elle ne donne l'idée à leurs employés de réclamer des augmentations de salaire. Les patrons de restaurant préféreraient de beaucoup une aide invisible... pour pouvoir entièrement se la garder. Là aussi, si les salariés pouvaient contrôler les comptes, ils en apprendraient certainement de belles sur leur patron qui les lanternne en même temps qu'il se goinfre toutes les aides !

Jacques FONTENOY.

• Régionalisation

Qui va payer ?

Depuis deux semaines, les députés votent une série de projets de loi concernant les nouveaux pouvoirs accordés aux régions. Après la gestion de 20 000 kilomètres de routes nationales confiée aux départements, ainsi que celle de ports ou d'aéroports à vocation régionale, l'Assemblée nationale a approuvé le transfert aux régions et aux départements des 95 000 TOS (techniciens, ouvriers et agents de service) des lycées et des collèges, ainsi que d'une partie du logement social. Le vote définitif, après la « navette » au Sénat et le retour à l'Assemblée, n'interviendra que dans plusieurs mois, mais il est prévu que la régionalisation – c'est-à-dire le transfert aux régions ou aux départements de charges qui incombent jusqu'à présent à l'État – entre en application en janvier 2005.

Les régions – ou les départe-

ments, selon les domaines – auront donc à assumer encore plus de charges : entre les transports ferroviaires (TER) et l'infrastructure routière, l'action sociale (RMI, APA, logement), la formation professionnelle, le personnel nouveau et... les aides aux entreprises, ce sont des milliards d'euros qu'elles devront redistribuer.

Reste à savoir si les rentrées vont suivre. L'État a déjà transféré 4 900 millions d'euros de crédits pour payer le RMI et s'est engagé à d'autres transferts d'argent, ainsi qu'au versement d'un pourcentage de la TIPP, la taxe sur les produits pétroliers. Mais combien va-t-il donner, et cela sera-t-il suffisant ? Pour l'instant, le flou demeure, et la population risque de voir les impôts locaux grimper en flèche afin de pouvoir payer le prix de la régionalisation.

• Bâtiment

Des promesses pas en béton

Le président de la Fédération française du bâtiment a déclaré que les patrons de ce secteur espèrent embaucher 30 000 femmes d'ici à cinq ans, trois fois plus d'embauches qu'il n'y en a aujourd'hui. Déclaration sans engagement, qui ressemble fort à un effet d'annonce. En revanche, le même dirigeant a déclaré – et là, pas pour un horizon lointain : « *Par ailleurs, nous prenons un engagement précis, celui de recruter 1 500 RMA (revenu minimum d'activité) avant la fin de l'année.* »

Cela ne signifie nullement un engagement d'embaucher 1 500 travailleurs supplémentaires. Les patrons du bâtiment vont plutôt profiter de l'aubaine que leur offre le gouvernement : avec le RMA, ils pourront bénéficier d'une main-d'œuvre quasi gratuite pour eux et qui, menacée de perdre toute allocation en cas de refus d'emploi, n'aura pas le choix de refuser cette offre. Et rien n'interdira aux patrons de se débarrasser d'autres salariés, qu'ils estiment trop payés parce que plus anciens dans

l'entreprise. En effet le RMA, un contrat à durée limitée de 20 heures par semaine, permet au patron de ne déboursier que 250 euros (1 640 F) par mois, cependant que le chômeur, lui, ne touche que 180 euros de plus que le RMI.

D'un côté, les patrons du bâtiment reçoivent ce nouveau cadeau du gouvernement. De l'autre, la promesse qu'ils font d'embaucher des femmes ne les engage à rien.

Annie ROLIN

• Grèce

Le Parti Socialiste a préparé le retour de la droite

En Grèce les élections législatives du 7 mars se sont soldées par une victoire de la droite conservatrice, la Nouvelle Démocratie. Celle-ci a obtenu 45,37 % des suffrages, en progression de 2,58 points. Le Pasok (Parti Socialiste) n'a obtenu, de son côté, que 40,55 % des voix, soit un recul de 3,23 points. Quant au KKE (le PC), il se maintient avec 5,89 % des suffrages (+ 0,36 %).

Au total les partis de droite et d'extrême droite demeurent minoritaires avec 48,5 % des suffrages, mais, en raison du système électoral, aussi peu démocratique en Grèce qu'en France et qui favorise le parti arrivé en tête, la Nouvelle Démocratie va disposer de la majorité absolue dans le nouveau Parlement (165 sièges sur 300) et son leader, Costas Caramanlis, neveu d'un ancien président de la République, va accéder au poste de Premier ministre.

Ainsi, même si son érosion électorale reste relativement limitée, c'est bien une défaite pour le Pasok, dont le Premier

ministre socialiste sortant, Costas Simitis, avait d'ailleurs annoncé, en janvier, qu'il ne se représenterait pas et avait passé le relais à Georges Papandréou. Plus populaire et moins discrédité, ce dernier comptait profiter de l'aura de son père, fondateur du Pasok juste après la chute de la dictature des colonels en 1974. Mais cela n'a pas suffi.

Car le Pasok a gouverné la Grèce de 1981 jusqu'à 2004, à part une courte période, entre 1990 et 1993, où la Nouvelle Démocratie a occupé les fonc-

tions gouvernementales. Et pendant toutes ces années, il a mené une politique favorable aux intérêts du patronat. En une vingtaine d'années la Grèce, qui accusait un retard important par rapport aux pays d'Europe occidentale, s'est certes modernisée, un certain nombre d'infrastructures de transports, d'équipements scolaires ou hospitaliers ont été réalisés. Mais c'est essentiellement la bourgeoisie, grande et petite, qui s'est enrichie en jouant sur deux tableaux.

Elle a d'abord largement profité des milliards d'euros de subventions de la Communauté européenne pour « moderniser » le pays, puis pour réaliser les infrastructures nécessaires aux Jeux Olympiques qui auront lieu l'été prochain à Athènes. Mais elle a aussi accru l'exploitation de la classe ouvrière. Le chômage a augmenté. Il est aujourd'hui officiellement de 9,9 %, mais en réalité beaucoup plus élevé car de nombreux demandeurs d'emploi non indemnisés ne s'inscrivent plus. Et le patronat a aussi profité de l'arrivée d'une population pauvre qui a fui les

de la Communauté européenne actuelle avant son prochain élargissement. Et cela est visible dans la capitale, sans même parler des campagnes. Dans le métro, on peut croiser des paysannes âgées qui mendient pour pallier leurs retraites de misère ou encore des vendeurs qui vendent des objets à l'unité comme des paquets de mouchoirs jetables. Pour boucler les fins de mois, de nombreux travailleurs ont un second emploi. Le travail intérimaire, peu développé il y a encore quelques années, est en pleine expansion. Et le trust Adecco multiplie ses agences à Athènes.

La concentration des entreprises s'est accrue dans de nombreux secteurs. En 1987, il y avait encore une quarantaine de banques différentes mais, fin 2002, il n'en restait que cinq. Ces fusions se sont traduites par des milliers de suppressions d'emplois. Mais les profits ainsi engrangés ont permis aux banques grecques de s'implanter dans les autres pays des Balkans.

En 1991, 60 % de l'industrie et des services étaient nationalisés. Depuis, la droite, lors de son

des actions a doublé. Mais cela n'a guère résolu le problème des habitants, car il est de notoriété publique que les canalisations de cette ville d'un million d'habitants sont fort vétustes, ce qui entraîne de nombreuses fuites.



Vendeur de babioles : petit métier pour survivre.

En 2004, d'autres privatisations sont programmées dont celle de la poste, ELTA. Une première étape de la privatisation d'ELTA a eu lieu en 2003. La Poste française a acquis 15 % de ELTA et 50 % de sa filiale de messagerie. L'objectif affiché, c'est la rentabilité au détriment du service public.

En 2002, le gouvernement « socialiste » a imposé une réforme des retraites. L'âge de départ, qui était à 50 ans pour les femmes et à 60 ans pour les hommes est passé à 65 ans pour tous. Voilà comment Costas Simitis résumait, il y a quelques mois, la période où il a occupé ses fonctions de Premier ministre : « Les efforts et les sacrifices du peuple grec ont porté leurs fruits, et les efforts doivent se poursuivre pour répondre aux exigences du progrès. » Nul doute que la droite, de retour au gouvernement, va poursuivre cette politique antiouvrière. Mais si les travailleurs grecs n'ont rien à attendre d'un homme de la Nouvelle Démocratie, ils n'ont pas non plus à regretter l'ère du Pasok. L'avenir dépendra avant tout de leur capacité à se défendre. Et ils ont déjà montré, à plusieurs reprises dans le passé, qu'ils étaient capables de repousser les mauvais coups des gouvernements en place.



Manifestation à Athènes, en avril 2001, sous le gouvernement de gauche, pour l'augmentation des retraites et des allocations sociales.

guerres et la misère dans lesquelles se sont enfoncés les Balkans, de l'ex-Yougoslavie à l'Albanie, au cours des années 1990. De nombreux petits patrons et artisans font travailler au noir ces travailleurs immigrés, légaux ou clandestins, en les sous-payant, ce qui contribue à faire pression sur l'ensemble des salaires.

Résultat : dans ce petit pays de 11 millions d'habitants, 21 % de la population vit encore aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté. La Grèce est, après le Portugal, le pays le plus pauvre

bref passage aux affaires, puis le Pasok ont privatisé de très nombreuses entreprises, dont des services essentiels à la population. Cela a été le cas de la compagnie publique de téléphone OTE, des ports du Pirée et de Thessalonique, de la compagnie pétrolière, de la compagnie aérienne Olympic Airways. En 2002, le gouvernement a considéré comme indispensable de privatiser la compagnie des eaux de Thessalonique. Cela a été tout bénéfique pour les investisseurs puisque, en peu de temps, le prix

de la Communauté européenne actuelle avant son prochain élargissement. Et cela est visible dans la capitale, sans même parler des campagnes. Dans le métro, on peut croiser des paysannes âgées qui mendient pour pallier leurs retraites de misère ou encore des vendeurs qui vendent des objets à l'unité comme des paquets de mouchoirs jetables. Pour boucler les fins de mois, de nombreux travailleurs ont un second emploi. Le travail intérimaire, peu développé il y a encore quelques années, est en pleine expansion. Et le trust Adecco multiplie ses agences à Athènes.

• Haïti

Les bandes armées

Tandis que, depuis son exil de Centrafrique, Aristide continue à se prétendre le représentant légitime d'Haïti et à dénoncer son « enlèvement » par un commando américain, la population haïtienne continue à subir, comme par le passé, la dictature des bandes armées.

Avec la complicité de Chirac, Bush vient d'illustrer ce qu'il entend lorsqu'il prétend exporter son modèle de « démocratie ». Lorsqu'il a estimé qu'il devenait un obstacle, il a fait partir de force Aristide, dont la réélection contestée avait pourtant reçu l'aval des grandes puissances. L'intervention militaire des troupes américaines et françaises a abouti à changer le gouvernement, ou plus exactement les hommes qui en tiennent lieu sans pour autant avoir de pouvoir réel. Les États-Unis s'emploient aujourd'hui à protéger Boniface Alexandre, une marionnette promue président

• Irak

Derrière

A en croire les commentateurs, la signature le 8 mars d'une Constitution provisoire par les 25 membres du Conseil de Gouvernement irakien, l'organisme fantoche mis en place par les autorités américaines, serait une grande « victoire de la démocratie ».

Sur le papier, cette Constitution évoque sans doute en long et en large des droits démocratiques en des termes assez similaires à ceux employés par n'importe quelle Constitution occidentale – tout particulièrement pour ce qui est du droit des individus à la propriété privée et à une justice équitable. Cela ne manque pas de cynisme, de la part des autorités américaines qui ont rédigé ce projet, quand on sait que quotidiennement leurs soldats mettent à sac les habitations de prétendus suspects, les arrêtent et les jettent en prison sans procès ni preuves.

Un retour hypocrite à la charia

Quoi qu'il en soit, le caractère prétendument démocratique de cette Constitution ne résiste pas longtemps à l'examen. Par

des armées font toujours la loi



Devant la façade du palais présidentiel, la vraie façade : les blindés américains.

par intérim, en attendant de lui trouver un remplaçant qui n'aura pas plus de légitimité.

En attendant, dans le pays, la situation n'a pas évolué, sinon en pire pour les masses populaires. Le pays reste en proie à une effroyable misère et les grandes puissances ne donnent même pas un semblant d'apparence

humanitaire à leur intervention. L'aide internationale n'arrive toujours qu'au compte-gouttes et sa distribution est loin de toucher les populations qui en auraient le plus besoin. Quant à l'activité économique, elle est pratiquement arrêtée. Les pillages d'entrepôts, de magasins et de banques, l'incendie de plu-

sieurs stations d'essence et l'insécurité dans les rues rendent encore plus difficile la vie quotidienne des habitants, qui ne peuvent même plus se procurer les produits de première nécessité. Quant aux usines de la zone industrielle de Port-au-Prince, pillées par les bandes armées, elles ne pourront plus fournir de travail pour les mois à venir, privant ainsi des milliers d'ouvriers de leur maigre salaire.

Enfin, qu'elles soient partisans d'Aristide ou rebelles, les bandes armées continuent à imposer leur loi. Ainsi, dimanche 7 mars, à Port-au-Prince où l'opposition réunie autour de la Plate-forme démocratique avait appelé à une manifestation, les chimères, ces bandes armées qui étaient au service de l'ex-président Aristide, ont ouvert le feu sur la foule à proximité du quartier de Bel Air, quartier réputé pour abriter des partisans armés du président déchu, faisant au moins six morts et une trentaine de blessés. Les soldats

américains et français, qui étaient pourtant censés aider la police haïtienne à encadrer les manifestants et les protéger, avaient disparu à ce moment. De même, les quartiers pauvres et les bidonvilles restent soumis à la dictature des chimères, mais aujourd'hui ils subissent en plus la violence des autres gangs qui, sous prétexte de lutter pour le désarmement des partisans d'Aristide, ont déjà fait de nombreuses victimes.

Les forces américaines et françaises d'intervention prétendent agir pour stabiliser la situation. En fait, leur souci est de

mettre en place une apparence de gouvernement qui soit à leur botte, même si celui-ci n'est qu'une façade à l'usage de l'opinion et des institutions internationales. En réalité, sur le terrain, ce ne sont que quelques bandes armées de plus, des armées d'occupation qui protègent le palais présidentiel, quelques bâtiments officiels et les quartiers les plus résidentiels. Dans les villes et les quartiers pauvres, dans les campagnes, les classes pauvres haïtiennes restent livrées à leur triste sort, otages des bandes armées qui se disputent le pays.

Roger MEYNIER

Au sommaire de
LUTTE DE CLASSE N° 79 (Mars 2004)

Haïti
 La loi des bandes armées
 L'agonie du régime d'Aristide

Italie
 Les travailleurs des transports face aux lois anti-grève et aux bureaucrates syndicaux

France
 L'assurance-maladie dans la ligne de mire du gouvernement
 La loi de 1905, fondement de la laïcité ou compromis vite remis en cause ?

Tribune
 Code du Travail ou code du Capital

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

a Constitution provisoire

exemple, le droit de grève y est reconnu « dans les limites de la loi ». Or elle dit par ailleurs que les décrets pris par l'autorité d'occupation resteront en vigueur, y compris donc celui qui réitère l'interdiction du droit de grève qui existait déjà sous Saddam Hussein dans les entreprises relevant du secteur public – c'est-à-dire, aujourd'hui encore, l'essentiel de l'économie du pays !

Mais surtout, la Constitution provisoire fait de l'islam non seulement la religion d'État, mais une « source de législation », tout en interdisant toute loi qui « contredise les bases fondamentales de l'islam ». Ce n'est qu'une façon hypocrite de faire de la charia une référence juridique, ramenant du même coup le pays au temps où, avant le coup d'État nationaliste de 1958, il était régi par des lois qui en étaient inspirées, mises en place par les colonisateurs britanniques dans les années 1920.

Sans doute, au passage, un coup de chapeau est donné aux droits des femmes – probablement surtout à l'adresse de l'électorat américain. Toute discrimination est condamnée de façon formelle, mais sans se prononcer explicitement sur les pratiques discriminatoires de l'islam à

l'égard des femmes et sans rien dire, par exemple, sur les meurtres de femmes adultères ou la polygamie, qui avaient été décriminalisés sous Saddam Hussein, dans les années 1990. Il est bien dit que la loi électorale devra « viser à faire en sorte que les femmes constituent pas moins d'un quart des membres » de la future Assemblée nationale. Mais il ne manque pas d'exemples de pays pauvres où les femmes des classes privilégiées bénéficient pratiquement des mêmes droits que les hommes, alors que la majorité écrasante des femmes des classes pauvres subissent une oppression sans nom : le cas du Bangladesh, où les leaders des deux grands partis qui se succèdent au pouvoir sont des femmes, en est l'illustration la plus notable.

D'ailleurs l'Assemblée nationale prévue par la Constitution sera fermée à l'écrasante majorité des classes pauvres, ne serait-ce que parce que la Constitution impose à ses membres d'avoir plus de 30 ans et au moins un diplôme secondaire. Mais en plus, la façon dont elle sera désignée reste délibérément floue. De toute évidence, les dirigeants américains veulent garder l'option d'une Assemblée désignée par des notables sur une

base régionale, comme cela s'est fait en Afghanistan – idée qu'ils ont dû abandonner pour l'instant en Irak, face à l'opposition des partis religieux chiites, mais à laquelle ils n'ont sans doute pas renoncé.

Un bout de papier pour cacher la guerre civile

En théorie c'est sous l'égide de cette Constitution que se fera le transfert des pouvoirs au Conseil de Gouvernement irakien, prévu pour le 30 juin par le calendrier fixé par Bush en novembre dernier. C'est aussi à cette date que devrait commencer le désengagement des troupes américaines, promis par Bush à l'électorat américain dans le cadre de la campagne présidentielle en cours.

Mais pour que ces promesses aient la moindre crédibilité, encore fallait-il que la Constitution provisoire fasse l'unanimité des 25 membres du Conseil de Gouvernement. Or cela n'a pas été sans mal. Non seulement la cérémonie de signature, initialement prévue pour le 2 mars, a dû être reculée, suite à une série d'attentats sanglants visant des lieux de culte chiites, attentats qui ont fait plus de 180 morts et

ont souligné les moyens dont disposent les opposants à un tel processus. Mais en plus, le 5 mars, une partie des membres du Conseil de Gouvernement ont brusquement fait savoir qu'ils ne voulaient plus signer. Après plusieurs jours de négociations sous la houlette de l'ayatollah Ali Sistani, les récalcitrants ont fini par se laisser amadouer. Et il y a tout lieu de penser que la hiérarchie religieuse chiite a tenu ainsi à rappeler qu'elle restait l'arbitre incontournable avec lequel devraient compter les dirigeants américains.

C'est dire, en tout cas, à quel point cette unanimité de façade est en fait factice. Les autorités américaines ont réussi à faire accepter aux partis nationalistes kurdes une Constitution implicitement placée sous le signe de la charia et reconnaissant l'Irak comme un État arabe (ce que ne sont pas les Kurdes), en échange d'une relative autonomie régionale kurde et d'un droit de veto de fait sur la future Constitution définitive. Or ce sont là des concessions que les partis religieux chiites n'ont tolérées qu'en disant ouvertement qu'il serait toujours temps de revenir dessus par la suite.

Mais de toute façon, cette

Constitution ne vaut que ce que vaut le rapport des forces sur le terrain. Or on voit mal qui pourra la faire respecter dans le contexte de la guerre civile actuelle, face aux diverses forces qui combattent l'occupation américaine aussi bien que le Conseil de Gouvernement et sa police. A moins, bien sûr, que la promesse de désengagement militaire de Bush ne soit qu'électorale et que l'impérialisme continue à maintenir l'ordre, cette fois au nom de la « défense de la démocratie » – ce qui ne serait pas la première fois ! C'est ce que pourrait laisser penser le fait que, pour l'instant, loin de diminuer, les effectifs militaires américains sont en train d'augmenter, avec l'arrivée de nouveaux contingents sous prétexte de relève.

En fait de « victoire de la démocratie », entre les troupes d'occupation, la police irakienne et les groupes terroristes islamistes ou autres, la population irakienne se retrouve prise en otage par la loi sanglante des bandes armées. Et c'est là le prix de la politique criminelle de l'impérialisme en Irak.

François ROULEAU

• La revalorisation de l'apprentissage

Un progrès à reculons

L'apprentissage, solution miracle contre le chômage des jeunes ? C'est ce qu'on serait tenté de croire, à entendre les multiples déclarations du gouvernement, auxquelles font écho dans un bel ensemble tant les responsables de gauche que ceux du Front National. Et Renaud Dutreil, secrétaire d'État aux petites et moyennes entreprises, vient de présenter son plan pour « revaloriser » l'apprentissage, plan qui devrait déboucher sur une prochaine « loi de mobilisation pour l'emploi ».

« Il ne doit plus y avoir de jeunes sans métier ni de métier sans jeunes » : c'est par cette belle formule que Renaud Dutreil a ponctué ses propositions. A première vue, son équation paraît simple : d'un côté, 150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. De l'autre, certains métiers, comme la mécanique, le bâtiment, l'hôtellerie et la restauration, peinent paraît-il à recruter de la main-d'œuvre. Alors, pourquoi ne pas caser les uns chez les autres ?

Ce raisonnement cache pourtant bien des sous-entendus. L'apprentissage, c'est avant tout la mise à disposition des patrons d'une main-d'œuvre à très bon marché, à qui, sous couvert de formation professionnelle, on fait souvent faire les tâches les plus ingrates... et

les moins formatrices. Accessoirement, les charges sociales correspondant au salaire pourtant maigre des apprentis sont payées par l'État, tandis que les conseils régionaux, eux, subventionnent la partie scolaire des formations, qui sont le plus souvent sous le contrôle direct des associations patronales.

Pour les employeurs, l'apprentissage est donc d'abord et avant tout une bonne affaire. Pour les jeunes, il est la plupart du temps synonyme d'une formation générale au rabais et d'un travail peu qualifiant et sous-payé.

L'accession aux études générales de jeunes de plus en plus nombreux au cours du temps a évidemment été un progrès à tous égards. Et même du strict point de vue de la recherche d'un emploi, c'est la culture générale qui reste le meilleur gage de la liberté de choix et de possibles réorientations.

On entend pourtant sans arrêt prétendre que s'il y a du chômage, ce serait en raison de l'insuffisante formation de la main-d'œuvre. Comme si celle-ci pouvait résoudre le problème du nombre insuffisant d'emplois offerts ! Il y a trente

ans, la main-d'œuvre était bien moins formée qu'aujourd'hui, et on connaissait pourtant le plein emploi. Mais alors, le patronat avait moins les coudées franches qu'aujourd'hui, et il était obligé de supporter une plus large part des coûts de formation de ses salariés, en particulier des jeunes.

La promotion actuelle de la formation professionnelle par les pouvoirs publics, et en particulier celle de

L'apprentissage est souvent une bonne affaire pour l'employeur.



GAMMA

Quatre, trois, deux, un... usine !

Dans l'académie de Créteil, quelques sections expérimentales pour préparer le Bac Professionnel en trois ans ont été mises en place. Actuellement, il se prépare en quatre ans après la classe de troisième : deux années de BEP suivies de deux années de Bac Pro. Dans la présentation qui en est faite par les inspecteurs auprès des professeurs, il s'agirait d'unifier la durée d'études avec les sections générales ou technologiques, afin que les élèves de lycée professionnel se sentent à niveau égal avec les autres lycéens. D'autre part, cela permettrait d'éviter le « décrochage » de ceux qui quittent l'école avant leur examen parce que leurs études leur semblent trop longues.

Mais quand on veut savoir qui est à l'origine de ce projet, on trouve... l'UIMM (l'Union des Industries Métallurgiques et Minières) qui pousse à sa mise en place parce qu'il correspondrait mieux, selon elle, aux besoins des patrons.

Il n'est pas nouveau que les patrons interviennent dans les programmes scolaires et demandent à l'Education nationale de leur fournir la main-d'œuvre dont ils ont besoin : suffisamment qualifiée techniquement mais ne possédant que le niveau de culture générale minimum indispensable pour travailler avec rentabilité. Mais le ministère de l'Education s'apprête peut-être à étendre cette « réforme », afin de réaliser des économies. C'est

un risque contre lequel les enseignants devront se mobiliser. Car l'égalité des chances, pour les élèves des lycées professionnels, issus dans leur immense majorité de classes populaires et qui n'ont pas le même accès aux connaissances que les couches aisées de la population, ne sera certainement pas favorisée en raccourcissant la durée des études des élèves ayant des difficultés. Il faut au contraire accorder des moyens supplémentaires aux écoles des quartiers populaires, afin que les enseignants puissent consacrer aux élèves le temps qu'il faut, individuellement et collectivement, pour leur permettre de rattraper leur retard et de s'ouvrir à la connaissance.

l'apprentissage, sous couvert de lutte contre l'échec scolaire et contre le chômage, est une fumisterie porteuse d'un véritable recul.

Si l'échec scolaire préoccupait réellement nos ministres, ils n'auraient qu'à embaucher des enseignants, au lieu de supprimer des postes par milliers. Quant à la pénurie de main-d'œuvre dans les secteurs déficitaires, gageons que si les patrons y offraient des conditions de travail convenables et des salaires décentes, elle disparaîtrait aussitôt.

Mais évidemment, le gouvernement préfère des solutions qui mettent au service des employeurs de l'argent public et de la main-d'œuvre bon marché, et qui font de plus en plus supporter les coûts de la formation professionnelle par la collectivité au détriment de l'école publique.

Jean RAYNARD

• Remplacement des enseignants

Ferry aux abonnés absents

L'État vient d'être condamné pour ne pas avoir rempli son obligation d'éducation, à la suite de plaintes déposées par des parents d'élèves. Ceux-ci dénonçaient le fait que l'Education nationale n'avait pas assuré le remplacement d'enseignants absents pour maladie.

Cette situation est fréquente dans les collèges et les lycées. Pour les responsables de l'Education nationale, devoir assurer un remplacement de professeur ne se pose officiellement qu'au-delà de quinze jours d'absence. En-deçà, les établissements n'ont qu'à se débrouiller !

La situation s'est aggravée ces dernières années avec le choix gouvernemental de supprimer dans l'enseignement secondaire les enseignants prévus spécialement pour assurer les remplacements. Ceux-ci ont été progressivement nommés sur des postes fixes. Et si l'administration a la possibilité

d'embaucher des contractuels et des vacataires pour des tâches de remplacement, les missions des vacataires ne peuvent excéder 200 heures. Au-delà, les élèves se retrouvent donc sans professeur.

Résultat, si le ministère se targue d'assurer 90 % des remplacements nécessaires, la réalité est loin de ce chiffre. D'ailleurs, même s'il correspondait à quelque chose, cela ferait tout de même 10 % d'absences d'enseignants non remplacées !

A plusieurs reprises ces derniers temps, Sarkozy est venu opérer sur les plates-bandes de Ferry, en particulier à propos de l'absentéisme des élèves. A propos du non-remplacement d'enseignants absents, qui pèse sur la scolarité des élèves, la police va-t-elle coffrer Ferry pour absence de réaction caractérisée ?

Michel ROCCO

• Nos lecteurs écrivent

Silence sur la musique et effacement des arts plastiques

Un correspondant, nous envoie une motion adoptée à la quasi-unanimité par le conseil d'administration du collège Yves-Montand, de Vinon-sur-Verdon, dans le Var. Cette motion demande « l'abrogation de la circulaire parue au Bulletin Officiel du 30 octobre 2003 » qui « remet en cause gravement l'éducation musicale et les arts plastiques inscrits dans les contenus et les horaires obligatoires au collège. (...) Ces enseignements seront remplacés par des options (...) qui ne s'inscrivent plus dans des enseignements clairement identifiés, assurés par des enseignants spécialisés mais deviennent des activités sans contenus nationaux et animés

par des enseignants volontaires non-spécialistes ou par des intervenants extérieurs. Il s'agit là d'une remise en cause sans précédent des enseignements obligatoires (...) au profit d'un saupoudrage d'activités ».

Notre correspondant précise qu'une telle mesure « ouvre la voie à la disparition des enseignements culturels et risque de s'étendre aux cours d'éducation physique qui pourraient être rattachés aux collectivités territoriales ». Et il conclut en indiquant que, pour la rentrée 2004-2005, l'académie de Nice a déjà prévu de rendre facultatifs les cours d'art plastique et de musique à partir de la classe de 3^e... à titre « expérimental ».

• Chercheurs en colère

Contre la pénurie

Pour protester contre le manque de crédits affectés à la recherche publique, environ 4 000 chercheurs – 2 000 directeurs d'unités et un nombre égal de « chefs d'équipe » – ont démissionné de leurs responsabilités administratives le 9 mars, ainsi qu'ils l'avaient annoncé.

Cela fait plusieurs mois que les chercheurs sont mobilisés : après avoir manifesté trois fois, lancé la pétition « *Sauvons la recherche* » qui a déjà recueilli 65 000 signatures sur les 105 000 chercheurs et assimilés que compte le pays, les directeurs de laboratoires ont donc mis leur menace à exécution et ils démissionnent de leurs fonctions administratives, ce qui peut bloquer le fonctionnement des laboratoires de recherche. Mais force est de constater que la politique des gouvernements successifs, et plus encore celle de Raffarin, ont abouti à un blocage permanent.

Les annonces faites par Raffarin et Haigneré, la ministre déléguée à la Recherche, pour tenter de désamorcer la colère des chercheurs, n'ont trompé personne. Le Premier ministre promet de donner trois milliards pour la recherche d'ici 2007... mais il continue à refuser de verser les 20 millions d'euros nécessaires pour transformer 550 emplois de CDD en postes fixes, affirmant qu'il n'entendait pas entrer dans « *un marchandage à la petite semaine* » ! Les chercheurs en ont donc conclu, à juste titre, que cela démontrait scientifiquement que le gouvernement se moquait d'eux.

D'autant que la promesse de porter les crédits de la recherche à 3 % du PIB leur avait déjà été faite par Chirac en 2000 et, alors que cela aurait dû se traduire par une augmentation de 10 % par an des crédits des laboratoires, ceux-ci ont au contraire baissé de 10 % en 2003. Et sur ces trois milliards promis, à supposer qu'ils soient versés, combien iront à la recherche publique, et combien à la recherche privée ? Raffarin se

vante, dans une interview donnée au journal *Libération*, d'avoir « *multiplié par sept, en 2004, le nombre d'entreprises qui pourront bénéficier du crédit d'impôt recherche* », aide qui se monte, en deux ans, à quelque 600 millions d'euros. Les organismes publics de recherche (CNRS, INSERM, CEA, INRA, etc.) eux, n'ont pas eu cette chance.

La première revendication des chercheurs est une augmentation des crédits alloués à la recherche, à commencer par le déblocage des sommes inscrites au budget des années précédentes et jamais versées, malgré les promesses : certains laboratoires attendent encore les crédits qu'ils auraient dû recevoir en 2002.

Une augmentation du budget de la recherche permettrait de nouvelles embauches en fixe. Et puis, les chercheurs exigent qu'il soit mis fin à la précarité de l'emploi, au statut « d'intermittents de la recherche » que subissent nombre d'entre eux. Dans les laboratoires, aujourd'hui, 30 % des chercheurs sont embauchés en situation précaire : certains, en contrats à durée déterminée (CDD), alternent les périodes de travail, parfois d'un mois ou deux, avec le chômage ou le RMI ; d'autres sont « boursiers » ou « chercheurs associés », souvent payés à peine plus que le SMIC ; d'autres encore sont payés grâce aux « libéralités » versées par des associations mais, n'étant pas salariés, ils ne bénéficient d'aucune protection sociale ; il y a aussi les stagiaires rémunérés au noir sous le nom d'un chercheur titulaire, des « collaborateurs bénévoles », etc.

Bref, la recherche n'échappe pas à la situation qui est celle de l'ensemble des autres secteurs du service public, de l'enseignement aux transports, des hôpitaux à La Poste : restrictions budgétaires, pénurie de personnel et précarité de l'emploi qui se généralisent.

Sylvain ROCHE

• Assurance-chômage

265 000 exclus en janvier !

Ce ne sont pas 180 000 ni 230 000 mais 265 000 chômeurs qui ont été exclus de l'assurance-chômage, à cause de la réforme du système, appliquée au 1^{er} janvier 2004. C'est ce qui ressort des chiffres publiés par l'Unedic, pour le seul mois

de janvier.

A ce train-là, l'estimation initiale de 650 000 chômeurs qui, d'ici la fin de l'année, seront victimes des nouvelles règles concernant la durée d'indemnisation et privés de droits devrait être largement dépassée.

• Alstom - Belfort

Colère contre les licenciements !

Depuis quelques semaines, la procédure qui doit conduire à 478 licenciements à Alstom TurboMachines à Belfort, et 345 sur le site Alstom de La Courneuve, a débuté. La direction voudrait nous licencier avec le minimum, à peine plus que la prime de licenciement légale, et un dispositif de « fin de carrière » limité à 57 ans, avec 65 % du salaire. Pour faire passer son plan dans le calme, elle a fait tout ce qu'elle pouvait pour nous démoraliser, nous isoler les uns des autres : depuis des semaines, la majorité des ouvriers dans les ateliers sont en chômage dit partiel, mais en fait presque total. La plupart ne travaillent que quelques jours par

mois, avec des pertes de salaire de 200 à 400 euros.

Le 3 mars, devait avoir lieu à Belfort une réunion extraordinaire du Comité central d'entreprise censée présenter la justification économique de ce plan. Où cela ? A l'hôtel Mercure situé à 4 km, à l'extérieur de la ville ! Ce jour-là, tous les syndicats avaient décidé d'appeler les TurboMachines à un rassemblement devant l'entrée principale de l'usine, à 9 heures. 500 personnes se sont rassemblées, soit près de la moitié de l'effectif appelé, ce qui ne s'était pas vu depuis bien longtemps. Mais les licenciements n'avaient pas vraiment prévu, en mettant une distance de

sécurité, que nous allions débouler à 200 à leur hôtel. Barrières, cadres (pas payés en chômage partiel) et vigiles costumés comme pour une soirée de gala n'ont alors pas pesé bien lourd devant notre détermination à entrer pour interpeller la direction. Celle-ci a été bien obligée de descendre dans le hall pour nous entendre. La résignation avait fait place à la colère.

Cette première manifestation réussie appelait une suite. Les syndicats lançaient de nouveau un appel pour le jeudi 11 mars, à l'occasion d'une réunion de Comité d'entreprise qui devrait se tenir dans l'usine...

Correspondant LO

• Alstom La Courneuve

En grève



La direction d'Alstom à La Courneuve en Seine-Saint-Denis espérait qu'elle pourrait mettre en place son plan de 345 suppressions d'emplois sans problème. Il y a bien eu ces dernières semaines quelques réactions des travailleurs, des assemblées, des manifestations, des occupations de bureaux, mais rien qu'elle craigne vraiment. Eh bien, elle s'est réjouie trop vite !

Lundi 8 mars au matin, lors d'une assemblée qui réunissait deux cents travailleurs des trois établissements du site (Rateau, Customer et LCA), la grève a été votée et a démarré le jour même. Une cinquantaine de travailleurs sont allés s'adresser à ceux qui étaient restés au travail dans les bureaux pour tenter de les convaincre de rejoindre la grève. A ceux qui ne le voulaient pas, ils ont demandé de quitter leur poste de travail. Il n'a pas été nécessaire d'argumenter beaucoup pour que la majorité d'entre eux cessent de travailler. Après une seconde « tournée » de ce type, en début d'après-midi, l'usine était vidée.

Le lendemain matin dès six heures, nous étions un petit nombre certes, mais décidés à

bloquer la porte et à appeler les travailleurs à nous rejoindre dès leur arrivée. Au bout du compte nous avons été plus d'une centaine à rester devant la porte toute la journée.

La direction a vainement tenté de dresser les non-grévistes contre les grévistes au nom de la « liberté du travail », ce qui ne manque pas de sel au moment où elle va mettre dehors plus de la moitié d'entre nous ! Malgré cela, la plupart de ceux qui ne voulaient pas faire grève sont repartis chez eux, sans heurt ni colère.

Le 9 mars au soir, la direction n'avait toujours pas donné signe de vie. Alors, le lendemain matin, chacun s'appêtait à remettre ça...

Correspondant LO

• Arbel Fauvet Rail (Douai)

L'argent public au secours des riches, pas des emplois

Arbel Fauvet Rail à Douai est la dernière usine française de production de wagons de marchandises. Dans son secteur d'activité, elle arrive en troisième position en Europe, derrière une usine roumaine et une usine polonaise, toutes les deux à capitaux américains.

L'usine de Douai emploie encore 445 salariés. L'effectif a fondu depuis 1970, époque où plusieurs milliers de travailleurs se trouvaient encore sur le site. Il y a eu les plans dits « sociaux » successifs. Il y a eu aussi le découpage du site en 1985 en deux unités séparées, au gré des opérations financières menées par les grands groupes industriels et financiers : rachats, sous-traitances, externalisations, filialisations, etc.

Le voleur crie au secours

Aujourd'hui, le patron crie au secours et menace de fermer en licenciant tout le monde. Le fret SNCF est en baisse constante, dit-il. C'est sans doute la seule chose vraie dans son discours, car les choix politiques des gouvernements successifs ont favorisé le transport par la route. Mais combien a rapporté le contrat avec la Cogema en 2001 pour les wagons de transport de produits nucléaires ? Il ne le dit pas, et les moyens de le vérifier ne sont pas donnés aux travailleurs car la trésorerie est bien opaque. Pas moyen non plus de vérifier ce qu'a rapporté le partenariat privilégié avec Euro-tunnel en 1999, ou les joint-venture avec la Russie et la Chine en 1995 et 1996. Voilà pourtant des profits qui pourraient servir aujourd'hui !

Le patron dit aussi que l'usine n'est plus assez rentable et annonce déjà 95 licenciements en décembre 2004, dont 62 départs FNE, pour, dit-il, « *supprimer toutes les productions qui ne génèrent pas une marge suffisante* ». Qu'est-ce qu'une marge suffisante ? Ce n'est pas dit non plus. Mais on sait que les actionnaires en veulent toujours plus. Les autres usines européennes offrent de meilleurs prix et raflent les marchés, disent-ils, car les Américains qui les dirigent profitent des bas salaires en Roumanie et en Pologne. Il ne leur viendrait surtout pas à l'idée de rogner sur leurs marges ! Ils préfèrent rogner sur les emplois. Sur les salaires aussi : depuis deux mois, le personnel est en chômage

technique une semaine sur deux...

Qui est ce patron qui pleure misère ? Parmi les actionnaires, il y a le groupe Valois qui opère dans une trentaine de pays, avec par exemple des juteux contrats de containers ou de wagons frigorifiques aux USA et en Allemagne. Enfin, l'actionnaire principal n'est pas un inconnu : il s'agit de Michel Coencas, qui eut

UMP, UDF) : avance remboursable sur 5 ans de 3,5 millions d'euros.

– Finorpa (un organisme d'État « au service de l'investissement industriel ») : 1,5 million d'euros.

– La Communauté d'Agglomération du Douaisis (président : Jacques Vernier, UMP) a décidé une nouvelle opération d'achat du terrain et des bâti-

ments : 4,2 millions d'euros.

Le bouquet, dans cette affaire, c'est que Michel Coencas ne s'engage qu'à verser 2,5 millions d'euros (dont 1 million cette année, le reste viendra plus tard... peut-être). Mais il n'est même pas tenu de s'engager à préserver les emplois. On sait que ces gens-là ne sont pas tenus par leurs promesses. Mais là, il n'y a même pas de promesse à faire ! La seule qui sera tenue, c'est celle des 95 licenciements pour la fin de l'année.

Quant à l'argent public, il risque fort de disparaître à jamais dans les comptes en banque des actionnaires. Il n'y aura probablement pas de remboursement, et il y aura probablement fermeture de l'usine quand même. Tout le monde le sait : le secrétaire du syndicat CGT de l'usine a déclaré que « *ce sont les contribuables du Nord-Pas-de-Calais qui vont financer les AFR, mais les institutions publiques risquent d'y laisser des plumes* ». Le maire de Douai a reconnu que « *l'opération était peut-être risquée* ». On ne lui fait pas dire ! Mais alors, pourquoi payer quand même, et sans contrepartie, si ce n'est pour

financer le patron à fonds perdus ?

Qu'est ce qui serait possible ?

Au Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, les élus du groupe Lutte Ouvrière ont évidemment refusé de voter les crédits pour le prêt aux actionnaires des AFR. Car cet argent ne servira qu'à alimenter un peu plus les profits de ceux qui se sont rempli les poches en exploitant les travailleurs de l'usine depuis des dizaines d'années. Et si les travailleurs avaient la possibilité de contrôler les comptes d'individus comme Coencas, ils s'apercevraient vite que les licenciements ne sont pas justifiés et que Coencas a largement les moyens de payer.

Mais au-delà, si la société était organisée en fonction de l'intérêt général, il est évident qu'elle ne mettrait pas sur les routes des milliers de camions, mais qu'elle préférerait utiliser et renforcer le réseau de transport ferroviaire, plus sûr et moins polluant.



son heure de célébrité quand il fut condamné pour abus de biens sociaux dans l'affaire Urba Gracco, un cabinet d'études qui servait entre autres de pompe à finances pour le Parti Socialiste. Ce monsieur s'est bien remis de ses déboires puisqu'il est maintenant 24^e fortune de France ! Voilà donc les gens qui tendent la main vers les pouvoirs publics pour demander de l'aide. Il y aurait de quoi être méfiant ? Eh bien non.

Les collectivités publiques au secours du voleur

Bien sûr, c'est au nom de la « défense de l'emploi » que la droite et la gauche unies ont réalisé le montage financier souhaité par les actionnaires d'Arbel Fauvet Rail (AFR). En voici quelques éléments :

– Lille (maire PS, Martine Aubry) a acheté des terrains appartenant aux AFR à Lille pour 1,6 million d'euros.

– Douai (maire UMP, Jacques Vernier) a acheté des terrains des AFR pour 1,2 million d'euros.

– État : étalement de la dette fiscale et sociale sur 30 mois : 4,2 millions d'euros.

– Conseil régional Nord-Pas-de-Calais (voté par PC, PS,

• MCA (Maubeuge - Nord)

Des emplois précaires financés par l'État

MCA à Maubeuge est une filiale de Renault d'un peu plus de 3 000 salariés, où sont produites les Kangoo. Une équipe de nuit a été constituée à compter du 8 mars. 394 personnes y ont été embauchées en contrat de qualification, payées au smic pour une période de dix mois.

Pour la troisième année consécutive, une équipe de nuit est mise en place. MCA avait dans le passé fait appel à des intérimaires. Aujourd'hui, MCA a de nouveau recours à des contrats précaires, mais les dirigeants de l'usine, choisissant la formule des contrats de qualification, ont déclaré l'avoir choisie plutôt que l'intérim « *pour permettre aux personnes d'acquérir de nouvelles compétences* », expliquant qu'une période de formation de 56 jours serait prévue.

Mais cela permettra surtout à MCA d'être complètement exonéré de charges sociales

pour les 232 jeunes de moins de 26 ans, et partiellement pour les 162 travailleurs ayant plus de 26 ans. Pour une partie de ces derniers (chômeurs de plus d'un an, Rmistés...) MCA peut bénéficier d'une aide forfaitaire de plus de 2 000 euros par salarié pour financer des formations.

Mais quelle formation ? Elle prépare à l'obtention d'un CAP « d'agent de fabrication industrielle ». Autrement dit, formé pour travailler à la chaîne ! Et comme la moitié d'entre eux avaient déjà travaillé l'an dernier en tant qu'intérimaires dans la précédente équipe de nuit, MCA n'aura pas grand-chose à leur apprendre... C'est un CAP fait sur mesure pour permettre aux patrons de bénéficier des cadeaux de l'État !

La direction promet 50 embauches à l'échéance de ces contrats. La promesse sera-t-elle tenue ? Et les autres seront

renvoyés à l'ANPE, alors qu'ils auraient leur place à l'usine, où les conditions de travail se dégradent et sont de plus en plus dures à supporter, les tâches augmentant bien plus vite que le nombre de travailleurs pour les faire. Au moment même où les dirigeants de MCA annoncent des embauches dans les journaux, ils suppriment des postes : ainsi le montage va perdre douze postes par équipe !

De passage à Maubeuge il y a quelques semaines, le président socialiste du Conseil régional, Percheron, s'est réjoui de la création de ces contrats de qualification. Se réjouir de l'emploi précaire financé par l'argent public, c'est tout un programme ! Renault a annoncé plus de 2,4 milliards d'euros de profits l'an dernier. On ne peut s'empêcher de rapprocher les deux choses !

• Suppressions de postes chez Altadis

Le patron peut et doit payer

Le Comité central d'entreprise d'Altadis a confirmé mardi 9 mars sa décision de supprimer plusieurs centaines d'emplois, alors même que le groupe est bénéficiaire.

Issu de la fusion de la Seita et Tabacalera, ce fabricant de cigarettes avait déjà en juillet 2003 annoncé son plan « social ». Celui-ci va se traduire d'ici 2005 par 1 678 suppressions d'emplois en Europe : 977 sur 7 680 en Espagne et 701 sur 5 280 en France. La direction veut fermer le site de Dijon, les ateliers de cigares de Morlaix

(Finistère) et de battage de tabac de Tonneins (Lot-et-Garonne) ainsi que l'usine de Lille qui emploie 456 salariés.

Pour protester contre cette décision, à Lille, lundi 8 mars, des salariés grévistes ont bloqué les entrées et les sorties de leur usine. Le lendemain, plus de 200 manifestants ont défilé jusqu'à la préfecture du Nord. Le délégué syndical CGT de l'entreprise a dénoncé les dirigeants d'Altadis : « *Bien que le site de Lille soit rentable, bien que l'usine dégage des profits, Altadis méprise et vire ses salariés comme des mouchoirs usagés, pour faire*

encore plus de profits. »

Altadis vient en effet d'annoncer une hausse de 11 % du résultat d'exploitation et a indiqué que ce résultat devrait enregistrer une nouvelle croissance significative cette année. Mais elle part du constat que la consommation des cigarettes brunes – ce que produisent les usines concernées par le plan de restructuration – est en baisse. Et ce n'est que pour maintenir ou accroître ses marges bénéficiaires qu'elle a pris la décision de supprimer des centaines d'emplois et de paupériser des villes et des régions déjà frap-

pées par le chômage.

Altadis a dégagé l'an dernier un résultat net en hausse de 3,3 %, avec 449,3 millions d'euros. Une telle somme permettrait de payer pendant plus de treize ans, à raison de 1 200 euros par mois, charges comprises, les 1 700 salariés dont le poste vient d'être supprimé !



D. M.

• Margot - Abbeville (Somme)

Les travailleurs ne baissent pas les bras

Margot à Abbeville est une entreprise qui fabrique de la robinetterie de luxe pour de riches clients, parmi lesquels Johnny Hallyday, des émirs arabes ou encore Chirac et de Robien. L'usine d'Abbeville compte 38 travailleurs. Fin février, tous ont reçu une lettre de licenciement, ainsi que les 40 salariés de l'entreprise qui travaillent sur d'autres sites, résultat de la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise, prononcée le 5 février dernier.

Héritiers de l'entreprise, les « neveux » Margot, après trois années de gestion catastrophique, ont donc mis la clé sous la porte et les salariés sur le pavé, sans plus de cérémonie. Mais les travailleurs ne l'entendent pas de cette oreille. Depuis le 24 février, ils occupent leur usine jour et nuit et ont organisé plusieurs

actions pour ne pas rester isolés.

Les 28 et 29 février, durant un week-end « portes ouvertes », ils ont accueilli quelque 1 200 habitants d'Abbeville, venus manifester leur soutien. Ils ont pu faire admirer leur production, les robinets splendides, mais aussi leurs ateliers sans chauffage digne de ce nom, avec certaines machines qui étaient déjà là en 1948, date de la création de l'entreprise. Le moins qu'on puisse dire est que le patron ne s'est pas ruiné en essayant d'améliorer les conditions de travail des ouvriers ! Par contre, alors que le premier dépôt de bilan était déjà effectué, quand des travailleurs venaient parfois travailler samedi et dimanche, à une température qui ne grimpait pas au-dessus de 8°, ils pouvaient voir Margot arriver à l'usine dans un 4x4 BMW flambant neuf...

Le samedi suivant, 6 mars,

les travailleurs de Margot ont pris la tête d'une « marche pour l'emploi » organisée par l'inter-syndicale interprofessionnelle d'Abbeville. Le cortège a réuni 250 personnes, un succès pour une ville de 25 000 habitants. Il faut dire que le slogan « *Ils ferment les usines, ils ferment les écoles, y'en a ras-le-bol de ces guignols* », est largement d'actualité à Abbeville.

Forts de l'appui et de la solidarité des autres travailleurs et de l'ensemble de la population, les salariés de Margot attendent maintenant de connaître les intentions de l'éventuel repreneur, qui n'a pour l'instant donné aucune garantie quant à leur avenir. Ils restent vigilants et ont bien l'intention de continuer à se faire entendre.

Dans cette affaire, les travailleurs ont pu se rendre compte que les patrons faisaient ce qu'ils voulaient : l'usine

déclarée en cessation de paiement, puis en liquidation judiciaire, alors que les clients continuent à téléphoner pour savoir s'ils peuvent passer commande, cela ne leur paraît pas normal ! Et quand ils ont demandé à voir les comptes de 2003, ils ont dû se contenter de quelques chiffres griffonnés sur un morceau de papier par la directrice, la « nièce Margot », en réunion de CE.

De quoi se dire que contrôler les comptes des entreprises, pour savoir où va l'argent, connaître la situation exacte et empêcher des patrons irresponsables de fermer une usine rentable et de faire 38 chômeurs de plus, ce ne serait pas du luxe dans une région où le taux de chômage dépasse déjà largement la moyenne nationale.

Correspondant LO

• Chatelleraut (Vienne)

Un pont d'or pour Avestor

Avestor, filiale de la grande entreprise canadienne Hydro-Québec, vient d'annoncer son intention d'installer une unité à Châtelleraut. Spécialisée dans le domaine des batteries de haute technologie, l'entreprise emploierait à terme 600 salariés, si l'on en croit les pouvoirs publics.

Ces derniers – du maire PS de Châtelleraut à Abelin, le vice-président du Conseil général et député de droite – ne sont pas avarés de superlatifs pour saluer l'annonce de l'implantation d'Avestor. « *C'est de l'émotion* », a dit le maire, tandis que

le député y a vu une décision « *très attendue* ». Le président des notaires de la Vienne a même confié à la presse que, « *depuis quelques mois déjà, des agents immobiliers tournaient autour de Châtelleraut, rien que sur des rumeurs* ».

Pas étonnant que les vau-tours commencent à rappliquer, car les pouvoirs publics ne se sont pas non plus montrés avarés de fonds publics : l'agglomération a en effet annoncé qu'elle consacrerait deux millions d'euros à l'aménagement du site de 40 hectares où doit s'installer l'entreprise.

On ne sait pas si les emplois annoncés seront jamais créés, mais d'ores et déjà l'argent public est mis au service des requins patronaux.

Il y a certes 3 000 demandeurs d'emploi recensés dans le châtelleraudais. Mais combien d'emplois auraient pu être conservés si l'on avait interdit les licenciements collectifs qui ont réduit tant de travailleurs au chômage ? Et combien pourraient être directement créés pour des tâches utiles à la collectivité si l'on cessait d'arroser le patronat et d'enrichir toujours plus les gros actionnaires ?

• CHU (Angers)

Bloc neuf, mais effectifs réduits

Le dernier-né des bâtiments neufs au Centre Hospitalier Universitaire d'Angers, le Plateau Ouest, vient de faire parler de lui dans la presse locale : le bloc opératoire qu'il contient comporte neuf salles mais, depuis son ouverture en novembre dernier, sur ces neuf salles, cinq seulement sont ouvertes à cause du manque de personnel.

Il manque des infirmières spécialisées en bloc opératoire (IBODE) et des infirmières anesthésistes (IADE). L'une des salles, consacrée à l'ophtalmologie, ne sera ouverte qu'au mois de septembre, dans l'attente de l'aménagement des locaux destinés à accueillir, à proximité du Plateau Ouest, l'unité d'hospitalisation correspondante. Mais pour les autres, la direction se satisfait d'espérer une solution en fin d'année 2004 !

Cela fera quand même un an de travail en sous-effectif !

La charge de travail est importante, et le manque de salles occasionne de fréquentes tensions, des heures supplémentaires, etc. Car dans ces conditions les programmes opératoires ne tiennent pas toujours compte des salles fermées. Les chirurgiens veulent opérer, et ce sont les journées qui sont à rallonge ! Et même si une quinzaine de postes (IBODE et IADE) ont été promis par l'Agence régionale d'hospitalisation (ARH), ils risquent d'arriver vraiment trop tard. Devant ce tableau, les intérimaires appelés à la rescousse et les éventuels candidats à l'embauche n'ont pas vraiment envie de prendre racine.

Ce nouveau bâtiment a nécessité un investissement de 28 millions d'euros mais, vu le manque de personnel, pour le moment, ce n'est vraiment pas un cadeau !

• **McDonald's Paris**

La grève a payé !
– Denfert-Rochereau

A l'annonce du rachat de leur restaurant par un opérateur franchisé, les salariés du McDonald's Denfert-Rochereau s'étaient mis en grève pour avoir des garanties concernant leur emploi et leurs conditions de travail (cf. LO n° 1857).

La direction avait accepté de négocier. Mais en réalité elle cherchait à gagner du temps en espérant que la détermination des grévistes faiblirait. Elle avait placardé une affiche dans le restaurant, pour annoncer aux salariés qu'ils auraient des entretiens individuels avec les représentants de la compagnie uniquement, sans délégués syndicaux ni représentants des grévistes. D'après la direction, ces entretiens étaient censés « répondre aux interrogations » des grévistes, mais elle ne tenait aucun compte de leurs exigences.

Pas dupes et même en colère d'être ainsi lanternés, ceux-ci ont repris la grève avec plus de détermination encore, dans le week-end des 6 et 7 mars.

Finalement, lundi 8 mars, la direction a dû céder. Quand le restaurant passera sous la gestion du propriétaire franchisé, le 1^{er} avril, les salariés conserveront leurs acquis. Puis ils seront transférés dans les restaurants de la compagnie de leur choix à partir du mois de juillet.

Les salariés, dont beaucoup faisaient grève pour la première fois, resteront sur leurs gardes tant que les promesses de la direction ne seront pas mises en œuvre, car ils ont appris à se méfier de ses manœuvres. Mais pour l'instant, conscients que la solidarité et la lutte paient, ils savourent leur victoire.

– **Strasbourg-Saint-Denis**

Après quatre mois de grève en février 2002, les travailleurs du McDonald's du carrefour Strasbourg-Saint-Denis à Paris obligeaient le patron de ce restaurant à réintégrer les cinq salariés dont il avait voulu se débarrasser. Ils avaient osé réclamer l'élection de délégués du personnel prévue par la loi, et avaient débrayé pour s'opposer au licenciement du militant syndical qui avait soulevé ce problème. Rancunière, la direction de McDo confiait ce restaurant à un nouveau gérant, chargé de faire le ménage parmi le personnel.

Le 11 mars 2003, une procédure de licenciement pour « insubordination » accompagnée d'une mise à pied conservatoire était engagée contre Tino, l'un des porte-parole des salariés du restaurant. Sous-directeur de l'établissement, il avait dans le passé témoigné en faveur des salariés contre l'employeur devant les Prud'hommes. La grève fut unanime pour empêcher ce licenciement, revendiquer l'amélioration des conditions de travail et une augmentation des salaires de 10 %.

Les grévistes occupèrent leur restaurant et « visitèrent » d'autres McDo, non seulement pour les bloquer mais surtout pour s'adresser à leurs collègues et montrer à ses clients le

vrai visage de McDo.

Quatre fois, avec l'aide de syndicalistes d'autres professions, les grévistes bloquèrent la plate-forme de Fleury-Mérogis où sont fabriqués les petits pains pour les hamburgers.

Fin octobre 2003, le ministre du Travail, solidaire de la direction, annulait la décision de l'inspectrice du travail, qui avait refusé l'autorisation de licenciement. Le temps passait, la direction dut se rendre à l'évidence. Pour ouvrir à nouveau le restaurant, vendre des sandwiches et faire des profits, il fallait en passer au moins un peu par les conditions des grévistes. Le 8 mars 2004, quasiment un an après le début de la grève, la direction acceptait la réintégration de Tino, sous-directeur d'abord au MacDo de Saint-Ouen, et en octobre à celui de Strasbourg-Saint-Denis. En même temps, McDo accordait une augmentation de salaire de 1,5 % et le paiement de 35 % des jours de grève. Enfin, un nouveau gérant doit prendre la relève.

Les patrons de la restauration rapide ne sont pas plus tendres que leurs steacks mais, face à des travailleurs soudés et déterminés, ils n'ont pas eu le dernier mot.

• **SNCM Marseille**

Mouvement pour les salaires à l'atelier

A l'atelier de la SNCM à Marseille tout le monde a du mal à boucler le mois. Les plus hauts salaires, peu nombreux, ceux des ouvriers proches de la retraite approchent 1 600 euros net par mois. Après 18 ans dans la Compagnie un OP3 gagne 1 440 euros net par mois avec toutes ses primes comprises. Les bas salaires de l'atelier tournent autour de 1 100 euros (7 200 F), ce sont ceux des ouvriers qui, embauchés en dernier, l'ont été à des conditions inférieures.

Ceux-ci demandent depuis un an le rattrapage de leur paie par une prime de 1 200 euros par an. Il y a quelques mois, sans avoir fait grève la maîtrise avait obtenu 100 euros mensuels pour les chefs d'équipe et 140 euros pour les contremaîtres, sans condition restrictive.

Une assemblée générale des

ateliers s'est tenue le mercredi 25 février à l'appel de la CGT, pour juger des réponses de la direction. Celle-ci acceptait de relever des bas salaires et de faire passer maîtrise quelques ouvriers, en particulier certains devant partir en « départ-amiante » dans un an. Pour la prime, la direction proposait 300 euros annuels à condition de n'être ni malade ni en accident du travail plus d'un mois dans l'année, ce qui était loin des 1 200 demandés. L'AG, à l'unanimité, décidait donc la grève.

Après être allés devant la salle où devait se réunir le conseil d'administration, les grévistes bloquaient l'atelier tout l'après-midi. Le lendemain, à l'assemblée générale, les délégués annonçaient que la direction acceptait de verser 600 euros pour l'année mais maintenait ses conditions.

Les délégués ne pensaient pas qu'on puisse obtenir plus en continuant la grève mais, après une discussion animée, la grève était reconduite à la majorité. Les grévistes faisaient le tour des services, des bureaux, de l'atelier et demandaient aux agents de maîtrise, chefs de service et ingénieurs de quitter les lieux. Ce qu'ils firent.

Après le barbecue dans la cour à midi, une nouvelle AG se réunissait. La direction revenait sur la condition d'attribution de la prime concernant les accidents du travail : elle ne retirait plus qu'un douzième de la prime pour un mois d'arrêt en accident du travail. Un recul donc, et l'assemblée décidait la reprise du travail pour le lendemain.

Correspondant LO

• **Source Perrier (Vergèze - Gard)**

Manifestations contre les suppressions d'emplois.

Plus d'un millier de manifestants se sont rassemblés sur le site de la source Perrier à Vergèze dans le Gard pour protester contre les suppressions d'emplois décidées par le trust Nestlé.

Samedi 6 mars les salariés de Perrier venus avec leurs familles ont été rejoints par des travailleurs d'autres entreprises de la région, notamment ceux de Well, touchés par des licenciements. Le parking était archi-comble et les voitures encombraient les bas côtés des routes voisines. Le succès de ce rassemblement traduit bien l'inquiétude des travailleurs.

La direction de Perrier veut supprimer 120 emplois de la Verrierie du Languedoc qui fabrique les bouteilles de verre de la marque. Le patron trouve que l'usine ne dégage pas assez de bénéfices, mettant en avant la nécessité de faire des bouteilles plastiques à la place du verre. Pourtant, sur dix ans, les profits ont pratiquement doublé et l'été caniculaire avait en plus entraîné une très forte hausse des ventes. Mais pour Nestlé, il faut encore plus de dividendes.

Se faisant le défenseur des actionnaires et des profits, le

sous-directeur, dans la presse locale, s'en est pris pêle-mêle à l'absentéisme, aux grèves et aux coûts.

Un ouvrier écœuré précisait que si pour Nestlé la matière première ne coûte rien puisqu'elle puise de l'eau de source, le patron voudrait aussi que la main-d'œuvre ne leur coûte presque rien ! Et les pancartes dénonçant le patronat, indiquant : « *Les profits pour l'emploi, pas pour les actionnaires* », et « *Réquisition des entreprises qui font des profits et qui licencient* » ont été très bien appréciées.

• **Coca-Cola**

Comment se faire des ronds dans l'eau

En Grande-Bretagne, Coca-Cola a lancé une nouvelle eau en bouteille « design » destinée à un public « haut de gamme ». Cette campagne publicitaire de sept millions d'euros a suscité une mini-tempête dans les verres d'eau britanniques. En effet, si la recette de fabrication du Coca reste un secret, celle de l'eau que l'entreprise commercialise en Angleterre sous la marque Dasani, elle, est transparente : Coca-Cola prend tout simplement de l'eau du robinet fournie par la ville où se trouve

son usine, au sud-est de Londres, au prix de 0,08 centime le litre, et la revend 3 500 fois plus cher, à 2,8 euros le litre !

Les dirigeants de Coca-Cola s'estiment injustement montrés du doigt : en effet, deux bouteilles d'eau sur cinq vendues dans le monde contiennent le même type d'eau dite « pure », c'est-à-dire de l'eau déjà purifiée par les municipalités ou les entreprises de traitement des eaux, à laquelle sont ajoutés éventuellement quelques sels minéraux pour le goût. C'est le cas de l'eau

la plus vendue aux États-Unis, Aquafina de Pepsi-Cola, et de toutes les eaux vendues par les grands distributeurs sous leur propre marque. Bref, Coca-Cola n'est pas le seul à avoir eu l'idée de transformer un banal robinet d'eau plate en véritable source... de surprofits.

Voilà le genre de miracle qu'accomplit quotidiennement le capitalisme. A côté, la prétendue transformation par Jésus de l'eau en vin, c'était de la petite bière.

S. R.

• Privatisation de la SNECMA

Une bonne affaire pour les patrons

Le gouvernement vient de se décider à faire une nouvelle tentative de privatisation de la Snecma. La première en 2001 avait été stoppée in extremis suite à l'attentat contre le World Trade Center, aux États-Unis. Le groupe Snecma (Société nationale d'études et de construction de moteurs d'aviation) est l'un des principaux groupes aéronautiques occidentaux. Rentable, il intéresse donc à ce titre tout particulièrement les secteurs capitalistes.

Le groupe compte 39 000 salariés dans le monde, qui ont généré un chiffre d'affaires de 6,4 milliards d'euros en 2003. Il fabrique des équipements pour tout ce qui vole, principalement des moteurs pour les avions civils, pour tous les hélicoptères et les fusées françaises. Il partage la première place en ce qui concerne les moteurs d'hélicoptères grâce à une alliance avec Rolls-Royce. Même chose dans le domaine des moteurs d'avions civils grâce à une alliance, cette



fois, avec l'américain General Electric. Enfin, Snecma est le fournisseur de moteurs qui vont de la fusée Ariane et des fusées militaires, à ceux des sous-marins nucléaires ou des Exocet.

Contrairement aux groupes américains, la crise que traverse actuellement l'aéronautique a peu touché la Snecma. La baisse des commandes est restée modeste. Par contre, la direction a supprimé de nombreux postes de travail dans toutes les divisions. Les syndicats parlent de près de 2500 emplois supprimés sur le groupe en trois ans ! C'est ce qui explique les 200 millions

d'euros de bénéfice net de 2003. C'est une entreprise « profitable » aux dires des représentants des ministères au conseil d'administration... pour le plus grand bonheur des futurs investisseurs privés.

Rentabiliser sur le dos des salariés

La direction utilise la future privatisation comme un prétexte supplémentaire pour rendre plus performante l'entreprise sur le dos du personnel. Et depuis cette annonce, l'ambiance est encore plus morose. Cependant, par

rapport à la première tentative, il est à noter que la direction est moins arrogante. L'opposition, même passive, à la privatisation donne le ton dans les ateliers et les bureaux. Les chefs ne vantent plus ouvertement les prétendus bienfaits de cette privatisation. Même les cadres les plus arrogants n'étaient plus leur impatience à plonger avec délice dans la gamelle des actions.

Dans ce contexte de déréglementation du transport aérien, la privatisation ne fera qu'amplifier les économies sur la qualité et la sécurité des fabrications que le dernier accident de Charm el Cheik a mises en lumière.

Si le statut d'entreprise nationalisée n'a pas protégé les travailleurs contre les mauvais coups, la privatisation représente un nouveau pas dans la dégradation de la situation faite aux salariés et à la population. D'ailleurs le PDG en a profité pour peindre l'avenir dont il rêve en souhaitant amener l'entreprise d'un taux de rentabilité financière de 7,5 % à un taux supérieur à 10 %.

Une privatisation préparée par la gauche

Le dossier préparé par le gouvernement de gauche, en l'occurrence le ministre du PCF Gaysot, facilite la tâche des représentants du gouvernement, qui reprennent même le terme « d'ouverture du capital », pour ne pas parler de privatisation, terme mis en avant par la gauche pour faire croire qu'elle menait une politique différente de la droite.

Toutes ces mises en scène ne trompent pas les travailleurs des différentes usines du groupe Snecma. Il reste à souhaiter que, surmontant le fatalisme, ils se rendent compte que leur situation actuelle n'est pas un « privilège » si on la compare à celle des travailleurs de Dassault par exemple (entreprise tout ce qu'il y a de privée depuis fort longtemps), mais qu'il faut la défendre en résistant aux prétentions de la direction. En effet, tout ce qu'ils perdraient serait au profit exclusif de riches actionnaires.

Correspondant LO

• GIAT Industries – Saint-Chamond (Loire)

Direction et gouvernement contre l'emploi

La direction de GIAT Industries, aux ordres du gouvernement Chirac-Raffarin, veut appliquer son plan de suppression de près de 3 500 emplois, malgré le vote défavorable du Comité central d'entreprise pour une partie de ce plan.

Le projet initial de la direction de GIAT Industries, entreprise d'État de fabrication d'armements terrestres, prévoyait en avril 2003 la suppression de 3 950 emplois sur les 6 250 que comptait le groupe, avec la fermeture de trois sites : un à Tarbes, un à Cusset dans l'Allier et celui de Saint-Chamond, avec plus de 600 salariés.

Pendant les mois qui ont suivi, l'opposition des travailleurs, sans être explosive, ne s'est jamais démentie. Débrayages fréquents, manifestations diverses et variées, ralentissement assez fort du rythme de travail, mise sous surveillance d'un certain nombre de produits finis : à Saint-Chamond, il était clair que les salariés ne voulaient pas perdre leur travail

à la suite de la fermeture du site. Une des raisons est la situation catastrophique de l'emploi dans cette région. Rien qu'à Saint-Chamond même, quatre entreprises ont fermé dans les trois dernières années.

Fin 2003, les quatre syndicats assignaient la direction de GIAT Industries devant le tribunal de grande instance de Versailles, pour irrégularités dans le plan présenté par la direction. Le jugement sur le fond devait avoir lieu le 2 mars. A partir de janvier 2004, la direction faisait le forcing sur les négociations, espérant, en lâchant quelques concessions sur le plan social, obtenir des syndicats un retrait de leur assignation.

Dans ce cadre, elle convoquait un Comité central d'entreprise pour le 27 février, pour un vote définitif sur ses dernières propositions.

La CFDT annonçait alors qu'après consultation de ses syndiqués elle allait voter contre la partie industrielle du plan,

mais pour la partie sociale, et retirer son assignation. La CGC allait voter comme la CFDT. De son côté, la CGT organisait le 24 février une consultation de tout le personnel. La question posée : Considérez-vous, au regard des propositions alternatives industrielles et sociales faites par les organisations syndicales, que les évolutions sont suffisantes (ou insuffisantes) pour assurer une solution acceptable à chaque salarié du groupe ? Plus de 60 % du personnel, tous sites confondus, participa au vote. Une grosse majorité, 71 %, considéra insuffisantes les propositions de la direction. C'était un camouflet aux syndicats CFDT et CGC. D'ailleurs, à Saint-Chamond, 54 % des syndiqués CFDT ont rejeté les propositions de leur syndicat.

Au CCE du vendredi 27 février, la CFDT, la CGC et la CFTC votaient donc pour la partie sociale du plan et retireraient leur assignation. Tous les syndicats se retrouvaient pour

rejeter la partie industrielle du plan. Mais, tous ces votes étant sans valeur contraignante, la direction se sentait les mains libres.

Elle le pouvait d'autant plus que le lundi 1^{er} mars, à son tour, la CGT retirait son assignation. Elle invoquait, pour se justifier, le fait que, l'assignation primitive ayant été faite par trois syndicats, le retrait de deux d'entre eux la rendait caduque sur le plan juridique. C'est possible. Mais cette attitude est caractéristique de ce syndicat, majoritaire, qui a cherché, tout au long du conflit, à présenter des solutions de rechange comme si c'était aux travailleurs de dire comment sauver l'entreprise. Cela fait que, maintenant, c'est la direction qui a l'initiative.

La quasi-totalité du personnel de Saint-Chamond, qui risque donc de se voir notifier près de 500 suppressions d'emplois dès juillet prochain, refuse toujours de baisser les bras. La défection de la CFDT et de la CGC ne semble pas avoir entamé le moral

des travailleurs, qui continuent à travailler à leur rythme, à laisser sous séquestre un certain nombre de matériels prêts à la livraison. Ils avaient d'ailleurs montré leur détermination le matin même du CCE (qui se tenait à Satory, siège du groupe) en prenant vigoureusement à partie le maire de droite qui venait encore plastronner devant leur assemblée, lui qui ne s'est pas désolidarisé de ce gouvernement de licenciés, qui se tient, bien sûr, derrière la direction du GIAT. Les travailleurs avaient aussi interpellé la direction pour lui dire son fait.

Ainsi, alors que Raffarin se pose en défenseur de l'emploi quand il est devant les micros, il couvre les licenciements décidés par la direction d'une entreprise d'État. Mais si la première manche est pour la direction, les travailleurs disposent encore de tous leurs atouts : ils sont toujours rassemblés sur leurs lieux de travail et ils ont de quoi faire parler d'eux s'ils le décident.

Correspondant LO

Le 15 mars,
fin de la « trêve hivernale »

Non aux expulsions des locataires !



Le 15 mars est une date terrible pour des dizaines de milliers de familles, menacées d'être expulsées de leur logement car elle marque la fin de la « trêve hivernale » qui interdit toute expulsion à partir du 31 octobre.

Les expulsions locatives se concentrent donc durant les six mois et demi de la « belle » saison. Combien y en a-t-il ? Sous la gauche, à l'époque où Besson était ministre du Logement, celui-ci faisait état, pour l'année 1997, de 88 000 décisions d'expulsion aboutissant à 48 000 commandements de quitter les lieux, et au bout du compte à 4 700 expulsions effectivement réalisées avec le concours de la force publique.

Quant aux chiffres plus récents, ils sont difficiles à obtenir des ministères de la Justice et de l'Intérieur, mais semblent en nette augmentation : en 2000, le ministère de l'Intérieur avance le chiffre de 5 936 expulsions avec le concours de la police, et pour 2002 on en serait à 7 534. Il faut être prudent avec ces statistiques, mais cela signifie qu'en été il y aurait environ mille familles expulsées de force tous les mois dans le pays, soit à peu près 35 par jour !

En réalité, il y a bien davantage d'expulsions de locataires. Tous ceux qui reçoivent un avis d'expulsion de leur propriétaire n'attendent pas forcément que leur affaire aille en justice, et tous ceux qui reçoivent un commandement du tribunal n'attendent pas que la police et l'huissier viennent les déloger. La plupart essaient de se débrouiller autrement.

Quant à l'État, il craint tout de même le mauvais effet que créent les expulsions par la force, et les préfets essaient de trouver d'autres solutions. Souvent, les expulsions décidées par un tribunal ne sont pas effectivement réalisées, et

dans ce cas le propriétaire est en droit de demander (et généralement il l'obtient) un dédommagement de l'État qui n'a pas fait appliquer une décision judiciaire...

Pour les associations qui s'occupent du logement et des mal-logés, même si les chiffres exacts ne sont pas connus, 2003 a été en matière d'expulsions une année noire, et tout semble indiquer que 2004 sera aussi terrible, sinon pire. Le chômage augmente, les indemnités des chômeurs diminuent, la précarité gagne sans cesse. Les pauvres sont donc de plus en plus pauvres. Les logements sont de plus en plus rares et de plus en plus chers. Tout cela conduit à de plus en plus de gens expulsés, de plus en plus de familles jetées sur le pavé.

Depuis des années, tous les gouvernements laissent se creuser l'écart entre les besoins et la construction sociale à prix raisonnable, et la situation de l'ensemble du logement est de pire en pire.

Devant cette situation, un certain nombre d'associations tentent de se battre comme elles le peuvent. Lutte Ouvrière soutient la manifestation à laquelle appellent plusieurs d'entre elles, dont le DAL, le Collectif des travailleurs sociaux d'Ile-de-France.

**Contre les expulsions,
le samedi 13 mars
(deux jours avant la fin
de la trêve hivernale),
à Paris, à 14 heures,
depuis la place
de la République.**

Obliger les promoteurs à construire pour loger ceux qui en ont besoin !

Les promoteurs-construc-teurs de logements neufs affi-chent leur satisfaction : pour l'année 2003, ils comptent près de 400 000 nouvelles autorisa-tions de construire (+ 9 %), près de 320 000 logements mis en chantier (+ 4 %), plus de 100 000 ventes réalisées par quelques centaines d'entre eux, qui se partagent des profits consistants. Les prix flambent, ceux des appartements ou mai-sons à acquérir comme ceux des loyers (+ 25 % en 2003 dans le secteur privé), faisant la fortune des requins de l'immobilier et des particuliers fortunés qui peuvent acquérir plusieurs logements pour les louer au prix fort, tout en bénéficiant d'avan-tages fiscaux exorbitants.

La vraie crise du logement, c'est en fait ce scandale perman-ent qui permet de construire d'un côté des logements réservés à ceux qui peuvent payer, tandis que de l'autre plus de trois millions de personnes sont mal logées, dont plus de 700 000 en habitat précaire et 86 000 sans domicile fixe, chiffres officiels émanant du Con-seil économique et social.

Dans cette situation, le gou-vernement actuel, comme tous ceux qui l'ont précédé, a une énorme responsabilité. Sous prétexte de faire contribuer les capitaux privés à la construc-tion sociale, de Robien, le ministre du Logement, a renforcé les dispositions légales et fiscales favorables aux proprié-taires-bailleurs. Par ailleurs, ce même gouvernement ne met pas en œuvre une politique de construction publique de loge-ments nombreux, corrects et bon marché. « *L'année 2003 res-tera la plus mauvaise année pour la construction de logements sociaux depuis 1953* », dénon-

çait la Fondation Abbé-Pierre peu avant la présentation du budget 2004 du Logement, amputé par Jean-Pierre Raffarin de 8,8 % par rapport à celui de 2003. En particulier, les fonds consacrés au parc locatif social baissent de 474 à 458 millions d'euros et les « aides à la pierre », destinées à l'extension et à la réhabilitation du parc social public, diminuent de 8 %.

Ces faits n'empêchent ni le Premier ministre ni le ministre du Logement de mentir. Pour 2003, de Robien déclare que le nombre de constructions socia-les nouvelles s'est élevé à 56 000... sans préciser toutefois que cela comprend des loge-ments prévus, mais loin d'être livrés ; ni que ces 56 000 loge-ments comprennent aussi 12 000 logements déjà existants et rachetés par des offices HLM, ainsi que 16 000 logements pas vraiment classés comme « sociaux », puisque destinés à des locataires dits « intermé-diaires ». Les prétendus 56 000 nouveaux logements sociaux du ministère se réduisent alors à 28 000, soit en effet l'un des plus bas niveaux de construction depuis les années cinquante.

Ce niveau est encore aggravé si l'on prend en compte les 8 000 démolitions d'immeubles prévues dans l'année. Ces démolitions sont, elles, en nette progression dans les projets du ministre : de 8 000 environ par an, elles devraient passer à 40 000, ce qui aggravera la situation du logement pour la population la plus démunie. Car ces démolitions ne seront pas compensées au même rythme par de nouvelles construc-tions et le relogement des anciens locataires n'est pas du tout assuré.

Permettre à tous ceux qui en ont besoin d'être logés correcte-ment, même s'ils n'ont pas les moyens financiers exigés, serait pourtant possible. Ainsi, pour-quoi ne pourrait-on pas imposer de faire figurer dans le cahier des charges des promoteurs, auxquels les municipalités déli-vrent les permis de construire et accordent des terrains, un pourcentage obligatoire de construction de logements sociaux ? Aujourd'hui, il existe bien une loi qui fixe, sous peine d'amende, un seuil théorique-ment obligatoire de 20 % de logements sociaux dans toutes les communes de plus de 1500 habitants avec, pour les mairies, la possibilité d'obliger les cons-tructeurs-promoteurs immobili-ers privés à réserver un certain nombre de logements sociaux dans leurs nouveaux immeu-bles. Mais en fait, ce texte de loi n'est guère respecté et bien des municipalités riches préfèrent envisager de payer les pénalités financières plutôt que de faire la moindre pression sur les pro-moteurs pour qu'ils logent des familles populaires.

La réservation d'un pour-centage minimum de loge-ments sociaux, dans toutes les constructions neuves et sous peine de réquisition, serait un pas important vers la résorption de la crise. Mais il faudra pour cela que la population elle-même impose la reconnais-sance de son droit au logement. Et il faudra imposer que le loge-ment soit enfin conçu comme un véritable service public, doté des fonds publics nécessaires à la satisfaction des besoins de l'ensemble de la collectivité.

Lucienne PLAIN

• Allocations logement

Une revalorisation revue à la baisse

La revalorisation de l'aide au logement qui doit entrer en vigueur au 1^{er} avril revient sur des mesures existantes. Par les dispositions prévues, ce sont les plus pauvres qui vont encore être lésés.

Auparavant on pouvait déduire des salaires les frais de garde des enfants, ce qui permettait de majorer l'allocation logement. Désormais, ces frais ne sont plus pris en compte. Le

gouvernement supprime égale-ment un abattement dont béné-ficiaient les familles modestes quand les deux conjoints tra-vaillent. Toute allocation loge-ment inférieure à 24 euros par mois est supprimée (contre 15 euros auparavant), sous pré-texte que la somme versée est dérisoire. Quant à la hausse des allocations, elle se situera, dans le meilleur des cas, entre 1,2 % et 2,5 %. Or en 2002 les loyers

ont augmenté, selon Familles de France, « *en moyenne de 2,7 %* » – quand ce n'est pas davantage. En Ile-de-France, par exemple, ils ont augmenté de plus de 4,9 % et à Paris de plus de 5,2 %.

Bilan de cette prétendue revalorisation des aides au loge-ment : les ménages vont tou-cher moins qu'avant !

D. M.